Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

2 OCTOBRE 2026 - N°4281 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 2 à 5

LANDES ..... Pages 6 à 9

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 10 à 12

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 13 et 14

EMPLOI

Un futur incertain pour l'économie Page 6

PROGRAMME LEADER

Une délégation ukrainienne en immersion Page 12

LÉON XIV

Un pape américain ravive l'espérance de la France Page 20

Bias célèbre son patrimoine et ses traditions



Bias célèbre son patrimoine : de l'ancienne gare du XXe siècle à la croix médiévale, la commune landaise fait revivre son histoire lors d'animations festives. Page 9

SÉNATORIALES

Marie-Claude Varaillas et Serge Mérillou réélus

Les deux sénateurs sortants (Parti socialiste et Parti Communiste) ont été réélus dès le premier tour le 27 septembre dernier. Une élection marquée par la forte progression du RN.

Page 3



CLIMAT

S. Cauwel déploie le plan d'urgence agricole

Le préfet Sébastien Cauwel a réuni, le 17 septembre, la cellule départementale sécheresse pour déployer le plan d'urgence agricole de 1,5 milliard d'euros en Tarn-et-Garonne.

Page 14



BILLET

Génération Léon XIV

« Vous êtes les saints de France » : avouons que cette formule choc lancée par le pape à Saint-Denis devant les 80.000 jeunes qui remplissaient le Stade de France avait de l'allure. Voilà un souverain pontife qui, d'un coup, redonnait à la jeunesse la place qu'elle doit occuper dans la préoccupation des adultes : la première. C'est, d'une certaine façon, faire la leçon à une société politique frileuse et bornée, obnubilée par sa propre survie et obsédée par les catégories qui se déplacent pour voter sans s'inquiéter de ceux qui ne votent pas. On a beau dire, mais un pays qui ne s'occupe pas de sa jeunesse est gravement menacé de sclérose. Il est vrai que « les jeunes » inquiètent par leur intransigeance, leurs exigences, leurs attentes et leurs convictions qui, par définition, ne sont pas celles des vieux. « Quand la jeunesse n'a pas la fièvre, le monde claque des dents », disait un penseur américain de jadis. Incontestablement, les jeunes Français ont la fièvre. Partagés en camps opposés, acharnés à transmettre leur angoisse climatique, attachés aux bons gestes écologiques, anxieux de leur futur déclassement, ils s'agitent et revendiquent.

Dans le domaine de la foi catholique aussi la jeunesse s'agite. Comme l'écrivait récemment un évêque, dans le domaine doctrinal comme dans la liturgie « les jeunes voulaient du vin et on leur a donné du sirop. » Surtout pas de latin, pas de triomphalisme, pas de péché, d'enfer ni de sacrifice, mais des communautés lénifiantes et gentillettes célébrant leur « vivre ensemble » à l'ombre de la croix placée au loin comme un symbole un peu poussiéreux. Serait-ce de l'exagération ? Bien sûr, mais il y a du vrai. Non pas qu'il ne faille rien changer à une pastorale pas toujours adaptée, à un message trop souvent enseveli sous d'absconses circonlocutions ou à une liturgie parfois boursouflée, bien au contraire.

Mais Léon XIV, de voyages en discours, d'homélies en réflexions distillées d'une voix douce, revient par petites touches à l'essentiel : la parole et la présence vivante du Christ, l'exigence d'une vraie vie chrétienne, la beauté des offices entièrement dévolus à l'adoration du Fils de l'homme, l'espérance comme moteur, la charité comme carburant, le don comme raison d'être, le pardon comme expression de la foi. Indéniablement, la « génération Léon XIV » est née en France le week-end dernier. Certes, les adultes ont été galvanisés par le pape, mais ce sont les jeunes qui ont eu droit à toute son attention, à juste raison. En quelque sorte, il leur a dit : « Je vous ai compris ».

Ce serait une très bonne chose si les évêques et les prêtres de France en terminaient une bonne fois pour toutes avec leurs certitudes un peu rances et se mettaient vraiment à l'écoute de ce peuple qui, à l'instar des politiques, leur fait peur. Ce n'est en effet pas très facile de se sentir bousculé, remis en cause, interpellé, comme cet ecclésiastique d'il y a quarante ans contemplant deux séminaristes fiers de leur soutane et soupirant, désabusé : « Dire qu'on s'est battu pour abandonner ça et que ces jeunes s'y remettent »... « Ayez de l'audace », a dit le pape en écho au « N'ayez pas peur » de Jean-Paul II lancé en 1980.

Chiche !

Bernard VALETES

Au fil des jours

Un monde vivable et désirable



UGO AMEZ

Les canicules, les incendies, la sécheresse, les nombreux décès d'être humains et animaux : c'est évident, il est temps de prendre au sérieux le changement climatique. Depuis le 1er septembre et jusqu'au 4 octobre, les institutions chrétiennes et le pape appellent à vivre le *« temps pour la création »*. Cet été sinistre semble conduire à la réflexion et surtout au désir réel de s'engager. Le pape François XIV en 2025 a eu cette parole : « Dieu nous demandera si nous avons cultivé et pris soin du monde qu'il a créé et de nos frères et sœurs. Quelle sera notre réponse ? » Dans un monde où les réseaux sociaux sont si souvent complotistes et où des hommes politiques ou plein de fric, disent que le changement climatique est un mensonge, il est heureux que les consciences soient de plus en plus nombreuses à comprendre que nous dansons sur un volcan ! Que de tragédies en France et à travers le monde. Alors, nous autres, citoyens, il nous faut bouger et pousser les candidats aux élections à prendre très au sérieux la tragédie qui s'annonce si nous laissons dire *« après moi le déluge. »* Déjà le pape François, lors de l'Accord de Paris en 2015, en publiant son encyclique « Laudato Si' », demandait la **mobilisation des citoyens afin d'« exercer une pression sur les facteurs de pouvoir »,**

L'heure est grave. Mais à nous d'être veilleurs et guetteurs. Avec toutes les bonnes volontés qui s'élèvent de par le monde, bientôt nous allons recevoir Léon XIV. Il vient nous affermir dans le foi Et si nous nous affermir dans la foi. Mais que cela soit suivi d'effets. Comme le demandait le Concile Vatican II, chrétiens, soyons pleinement présents en ce monde où s'annonce le Royaume de Dieu car *« il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans le cœur des disciples du Christ »*. Évangéliser c'est être présent dans la proximité avec toute l'humanité et prendre sa part de travail actif. (Comme le font les mouvements d'action catholique, hélas ! moins nombreux !) et construire ensemble (ceux qui croient au ciel et ceux qui doutent) une société fraternelle. C'est le désir du Créateur car Jésus est venu pour que les hommes aient la vie en abondance. Et tous les hommes et les femmes.

J.-C. PETEYTAS, diacre

L'évangile du dimanche

4 octobre 2026 – 27e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 21, 33-43

En étant un peu attentif, on comprend vite que chaque élément de cette parabole représente le personnage décisif de notre foi. Tout d'abord, Dieu, le Père qui non seulement est propriétaire d'un domaine mais décide aussi de l'aménager : « il planta une vigne, l'entoura d'une clôture, y creusa un pressoir et bâtit une tour de garde. » (v. 33). Il est le Créateur qui façonne le monde dont il est le seul et vrai maître mais il le fait pour le confier aux autres. L'homme est bénéficiaire d'une telle confiance et le voilà, à son tour détenteur d'une certaine puissance par rapport à cette vigne. Mais ce même homme oublie que si elle lui est confiée, il n'en est pas le propriétaire et il devra un jour rendre des comptes.
Imbus de leurs personnes, ces vignerons refusent totalement de rendre ce qui ne leur appartient pas et vont jusqu'à une opposition criminelle : « Mais les vignerons se saisirent des serviteurs, frappèrent l'un, tuèrent l'autre, lapidèrent le troisième. De nouveau, le propriétaire envoya d'autres serviteurs plus nombreux que les premiers ; mais on les traita de la même façon. » (vv. 35-36)
Si nous lisons les livres de l'Ancien Testament, nous trouverons de nombreux exemples illustrant cette réaction. Mais le propriétaire du domaine n'en reste pas là et va jusqu'à envoyer son propre fils. Nous l'avons reconnu. Il est le Christ vivant qui est venu nous enseigner que Dieu est notre Père et que c'est ainsi que nous devons l'appeler : Vous donc, priez ainsi : « Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié » (Mt 6, 9)
Une fois de plus ces hommes veulent être définitivement les héritiers et vont jusqu'à tuer le fils. Ils ne sont que des usurpateurs de succession.
Cette parabole vient nous résumer ce que nous faisons ou au moins à quoi nous réduisons notre foi en Dieu. Nous ne pouvons pas prendre sa place. Nous ne pouvons pas devenir le fils et chercher à tuer ce dernier mais à comprendre que nous demeurons tous « enfants » du même Père, nous sommes tous héritiers grâce à Jésus mais pas propriétaires et nous ne devons pas nous approprier le salut. C'est le Seigneur qui l'offre et notre mission est simplement dans l'humilité des enfants, de travailler pour que la vigne soit généreuse et qu'elle le soit pour tous. TOUS ! Y compris ceux qui n'y ont pas beaucoup travaillé. Repensons à la parabole des ouvriers de la onzième heure (chapitre précédent de Matthieu).
Profitons de ce dimanche pour comprendre à la fois, grâce au Seigneur par ses dons, qu'à travers sa vigne qu'il nous confie, il nous exprime sa volonté de nous rendre créateurs à notre tour, mais aussi pour prendre conscience que nous ne sommes que nous. « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. » (Jn 6, 68)

Gérard CROZAT, diacre

DORDOGNE

Spectacle Le conteur Daniel Chavaroche propose avec « Païs » un voyage au cœur du Périgord Noir, de son histoire et de ses habitants. Inspiré par son territoire d'enfance, ce spectacle donne à entendre les récits de celles et ceux qui ont façonné les vallées des Beunes au fil des générations.

Daniel Chavaroche raconte la mémoire du Périgord

COULOUNIEIX-CHAMIERS



Raconté en français et ponctué d'expressions occitanes, *Païs* invite le public à découvrir un monde rural aujourd'hui disparu, mais dont les souvenirs demeurent vivants à travers les histoires transmises de bouche à oreille.
Au fil du récit, plusieurs figures prennent vie : le Gorle, charbonnier engagé dans une cause aussi hasardeuse que juste ; Marius, enfant de vignerons contraints de quitter leur terre à la suite de la crise du phylloxéra ; Lia, cueilleuse de roseaux au pied des ruines de Commarque ; ou encore les habitants d'un hameau réunis autour d'une journée de battage où se mêlent travail, fête et tensions.
Entre chronique populaire, mémoire collective et évocation poétique des paysages, le spectacle fait resurgir l'univers des moulins, des vallées et des communautés rurales qui animaient autrefois le territoire. Il rend hommage à ces femmes et ces hommes souvent absents des grands récits historiques, mais qui ont pourtant fait battre le cœur du pays.
Comme le confie Daniel Chavaroche : *« il me poursuit toujours ce besoin de raconter ce coin qui a bercé mon enfance et nourri mes premiers rêves, mes premières peurs, mes premiers élans »*.
Avec *Païs*, c'est tout un patrimoine humain, culturel et linguistique qui se transmet à travers la parole contée, dans un spectacle empreint de sensibilité, d'humour et d'émotion.

Sénatoriales Les deux sénateurs sortants (Parti socialiste et Parti Communiste) ont été réélus dès le premier tour le 27 septembre dernier. Une élection marquée par la forte progression du RN et quelques bulletins nuls.

Marie-Claude Varaillas et Serge Mérillou réélus

Le socialiste Serge Mérillou, (667 voix, 52,98% des voix) et la communiste Marie-Claude Varaillas, (635 voix, 50,44% des voix), ont été réélus sénateurs de la Dordogne dès le premier tour le 27 septembre dernier. Ils devancent Éric Frétillère (Divers Centre, 23,35% des voix) et Dominique Bousquet (LR, 17,16%)

Outre la réélection des deux sénateurs, la nette progression du RN est à souligner, à l'image de ce qu'il s'est passé au niveau national. Guillaume Forquet de Dorne a réussi à obtenir 11,12% des voix, ce qui multiplie quasiment par trois le score de son parti par rapport aux précédentes élections de 2020 (3,98% au deuxième tour et 3,8% au premier).

Il faut noter également que le dépouillement a pris du temps, certains bulletins ayant été considérés comme nuls. En effet les bulletins de vote de Marie-Claude Varaillas et de Serge Mérilou étaient communs. Les deux noms étaient séparés par des pointillés. Si un électeur ne souhaitait pas se prononcer pour les deux candidats, il devait alors rayer le nom du candidat pour lequel il ne donnait pas sa voix et ajouter le bulletin de celui qu'il désirait élire. Or, certains électeurs ont découpé le bulletin. Celui-ci a donc été considéré comme nul. Cette nullité a été contestée par les candidats socialistes et communistes. La préfecture a cependant rappelé les règles dans un communiqué : *« Au cours du dépouillement, des bulletins découpés ont été recensés et donc considérés comme nuls, conformément au code électoral (Art. R.155). En effet, ces bulletins découpés ne respectaient pas le format réglementaire validé par la commission de propagande, présidée par une magistrate. L'information relative aux modalités de panachage et au respect du format du bulletin avait été dûment communiquée aux électeurs en amont de l'échéance. »*

Marie Aubert, préfète de la Dordogne, a également salué *« la mobilisation des équipes de la préfecture. Elle ne peut en revanche que regretter le comportement anti-républicain de certains candidats remettant en cause la compétence, le professionnalisme et la neutralité des agents de l'État ».*

JCG



Marie-Claude Varaillas lors d'une allocution télévisée (chaîne public Sénat) au Sénat le 29 juin 2026 (capture d'écran). La sénatrice a été réélue en Dordogne. *JCG*

Les rendez-vous de Glady

Pierre de Bourdeille, guerrier-courtisan abbé commendataire et écrivain du XVIe siècle

Pierre de Bourdeille, dit Brantôme est né le 14 avril 1535, fils du baron François de Bourdeille et d'Anne de Vivonne dont la mère, Louise de Daillon du Lude, était dame d'honneur de la reine de Navarre Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier.

C'est pour honorer les services de son frère puîné Jean, tombé à Hesdin en 1553, qu'Henri II en 1556 lui donnera en commende l'abbaye Saint-Pierre de Brantôme dont il devra porter le nom.

En 1561, il assiste au sacre de Charles IX.

Il fera partie de la garde qui accompagnera en Écosse, Marie Stuart, la jeune veuve de dix-huit ans de l'éphémère roi de France François, qui refuse de se remarier comme le veut la tradition. Elle repartira dans son Écosse natale, réclamer le trône qui, pense-t-elle, lui revient de droit. Brantôme écrira un livre émouvant sur ce voyage, avant de rejoindre l'armée royale à Dreux afin de participer à la première guerre de religion et de devenir gentilhomme de la chambre du roi Charles IX.

Au service des rois de France, ce militaire de carrière passionné par l'art de la guerre, sera présent en Italie, en Espagne, au Maroc…

C'est à Belis en Barbarie (Maroc), où il avait la charge de deux compagnies de gens de pied, qu'il s'illustrera et sera fait chevalier de l'ordre du roi du Portugal Don Sebastian.

Pierre de Bourdeilles, gardien de l'abbaye de Brantôme fort riche et prospère, reçoit en juillet 1569 la visite imposée d'adversaires, en la personne de l'amiral Coligny et de ses troupes prêtes au pillage. Le jeune Henri de Navarre accompagne Coligny, rejoints par Guillaume le Taciturne prince d'Orange et son frère le comte Ludovic de Nassau. Les princes rebelles partiront fin juillet assiéger Poitiers. En octobre 1569, l'abbaye recevra une nouvelle fois, la visite redoutée des princes réformés. Une nouvelle fois elle s'en sortira indemne.

Il mettra fin à sa carrière militaire en 1574, après avoir participé aux deuxième et troisième guerres de religion, et fut présent aux batailles de Meaux et de Saint-Denis.



Pierre de Bourdeille. *Wikipédia*



La fontaine de Brantôme. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

En 1582, il va rompre avec Henri III qui malgré sa promesse de le nommer sénéchal du Périgord à la mort de son frère André, lui préféra David Bouchard vicomte d'Aubeterre, gendre de Jacquette de Bourdeille.

Pierre de Bourdeille passera sa vie à aduler sa belle-sœur, faute de pouvoir l'épouser.

En 1584, il faillit passer au service de l'Espagne mais une mauvaise chute de cheval mettra fin à sa vie d'aventures et de courtisan, en le condamnant à l'inaction durant deux ans.

Son retour au calme à Richemont, château sans ostentation, édifié sur ses terres de Saint-Crépin-de-Richemont de 1564 à 1610, lui permet de dicter ses mémoires aux frères Mathéaud.

Devenu misanthrope en s'éloignant du monde et misogyne en renonçant aux femmes, il consacrera les trente dernières années de sa vie, à l'écriture des *Vies des dames galantes*, largement inspirées de sa vie passée de « noceur » auprès des belles demoiselles de l'escadron volant de la régente Catherine de Médicis. Puis, viendront des biographies remaniées avec les *Vies des hommes illustres et grands capitaines*.

Sa nièce Jeanne de Bourdeille, comtesse de Duretal, à qui Brantôme léguera Richemont, aura pour mission de trouver un imprimeur pour les *Rodomontades* et pour le *Recueil des dames*. Il dédie le premier des deux grands volumes de son *Recueil des dames*, entièrement consacré à des portraits de reines et princesses, à la reine de sa génération, Marguerite de France (la reine Margot) qu'il a bien connue et beaucoup admirée pour sa beauté et ses talents intellectuels.

Il faudra attendre la fin du XVIIe siècle pour que sa réputation se fasse, car les écrits ne furent publiés qu'en 1655.

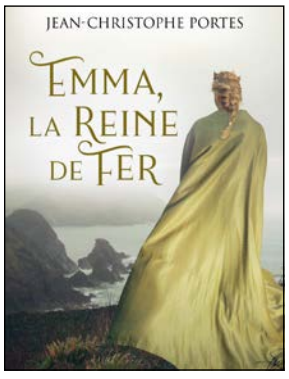
Il décédera le 5 juillet 1614 et son tombeau est visible dans la chapelle de Richemont. Dans son testament il demandait, que son château de Saint-Crépin-de-Richemont reste dans la famille. Son souhait est réalisé puisqu'une quatorzième génération de descendants veille sur lui.

Glady de BRÉGEOT (clp)

UNE SEMAINE, UN LIVRE

Emma, la reine de fer

Délaissant momentanément la Révolution française, Jean-Christophe Portes nous fait découvrir un personnage peu connu de l'histoire d'Angleterre avec *Emma, la Reine de Fer*, paru chez City. En 1002, Emma, fille du duc de Normandie et descendante de vikings, épouse le pâle Aethelred, roi d'Angleterre. Ce dernier, veuf et déjà doté d'héritiers, se désintéresse de son épouse. C'est sa mère, la terrible Alfrida, qui dirige le pays en n'hésitant pas à éliminer ceux qui s'opposent à elle. Emma n'est pas la bienvenue en Angleterre, on chasse sa servante, ses amies. Elle doit cacher ce qu'il y a de viking en elle. Elle ne tarde pas à découvrir que, pour faire accéder au trône son cadet préféré, Alfrida a fait assassiner son fils ainé. Aethelred est, depuis, dévoré par une sombre culpabilité. Le royaume, encore mal christianisé, est divisé entre les grands barons avides, différentes ethnies qui se haïssent, et ravagé par les raids des vikings qui le rançonnent régulièrement. Plusieurs fois,



Emma, la reine de fer, Jean-Christophe Portes, City éditions. 20,90 euros.

Emma échappe à la mort. Elle sait que les traits viennent d'Alfrida, même si on veut à tout prix faire accuser les Danes, des nordiques auxquels elle est apparentée. Emma doit prendre son destin en main et régner avec fermeté, tout en utilisant ses propres armes : la raison et la bienveillance.

Jean-Luc Aubarbier, écrivain

Coup de crayon



Agenda

Par ici les sorties



Combat de farces - Tabarin et Gratteland par la compagnie Oghma, le 2 octobre à Montignac. *https://www.compagnieoghma.com*

PÉRIGORD BLANC

COULOUNIEIX-CHAMIERS. Vernissage de l'exposition *Voyage en image*, peinture et sculpture de Sylvie Leymonie et Michaël Hermès, le vendredi 2 octobre à 18 h 30 au château des Izards. Elle sera visible du samedi 3 au dimanche 18 octobre, tous les jours de 13 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

MÉNESTÉROL. *Pierre et le loup* de Sergueï Prokofiev, le samedi 3 octobre à 20 h à l'église, dans le cadre festival Point d'Orgues. Entrée gratuite.

MONTPON. Grande braderie solidaire du Secours catholique Caritas France, le samedi 3 octobre de 10 h à 17 h au 25 rue du Président-Wilson. Tarifs : 1 euro les 2 articles, 3 euros les 5. Tél. 05.24.11.02.12.

- Concert des chorales de Montpon et de la chorale À travers chant du conservatoire, le dimanche 4 octobre à 16 h à la chapelle Vauclaire, dans le cadre du festival Point d'Orgues. Entrée gratuite.

PÉRIGUEUX. Exposition photographique : *La poésie de la mer* de Christine Drouillard, à la galerie L'App'Art jusqu'au 10 octobre, du lundi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.

- 1ère rencontre Partage de la Parole œcuménique, chaque premier mardi du mois à partir du mardi 6 octobre jusqu'au 1er juin 2027 de 20 h à 22 h au 38 avenue Georges-Pompidou. Livre étudié : *Les Actes des apôtres*.

- Colloque *Le Périgord - rêve et réalité,* le samedi 10 octobre de 9 h à 17 h à l'amphithéâtre Jean-Moulin - médiathèque Pierre-Fanlac, organisée par la Société historique et archéologique du Périgord. Entrée libre et gratuite. (Déjeuner-buffet sur inscription au 05.53.06.95.88 – 25 euros - avant le 6 octobre).

- reprise de l'école d'Oraison, les jeudis 15 octobre et 19 novembre à l'Arche, 34 rue Victor-Hugo. Tél. père Alain Poulter au 06.82.26.20.29.

ST-ASTIER. *Le garçon nuage* de et avec Éthan Oliel, seul en scène poétique, le mardi 13 octobre à 20 h 30 à la Fabrique.

Tarifs : 21 euros, abonné et réduit : 16 euros. Réservations au 05.53.02.41.99 ou par courriel : culture@saint-astier.fr

TRÉLISSAC. Vide-dressing, organisé par l'APE de l'école Émile-Zola, le dimanche 4 octobre au Foyer socioculturel. Ouverture aux exposants : 7 h et ouverture au public : 9 h. Tarif : 3 euros le mètre (tables fournies). Buvette et restauration rapide. Réservation au 06.30.70.08.16.

PÉRIGORD NOIR

Coly. Conférence : À la découverte des paysages de la vallée de la Vézère par Christophe Vigerie, le vendredi 9 octobre à 20 h à la salle de convivialité. Réservation conseillée auprès de l'association des Amis de Saint-Amand-de-Coly : lesamisdestac@gmail.com ou à l'Accueil Patrimoine au 05.53.51.98.92.

LES EYZIES. Dans le cadre de la fête de la Science, le mercredi 7 octobre au musée national de Préhistoire : **conférence *L'alimentation, de Toumaï à Brillat-Savarin... et demain ?* par Christophe Lavelle,** CNRS - Muséum national d'Histoire naturelle - Sorbonne Université, Paris à 18 h 30 à l'auditorium. **La soirée sera suivie d'un repas** à 20 h (participation 10 euros). Tél. 05.53.06.45.45. Réservation (fête de la Science - conférence et / ou repas) : https://affluences.com/fr/sites/rmn-gp/musee-national-de-prehistoire/reservation

- Rencontre chantée et présentation de livre : À l'occasion de la parution de l'ouvrage *Chansons traditionnelles du Périgord*, venez partager un moment festif, écouter et chanter. En présence des protagonistes de ce projet et des musiciens, conteurs, chanteurs, spécialistes des traditions occitanes : Jean Bonnefon, Monique Burg, Gilles de Becdelièvre, Sylvain Roux, Patrick Salinié, Jean-Louis Lévêque...

Rendez-vous au Pôle d'interprétation de la Préhistoire, le dimanche 18 octobre à 14 h 30. Entrée gratuite. Réservation au 05.53.06.06.97 ou reservation@pole-prehistoire.com.

MONTIGNAC-LASCAUX. *Combat de farces - Tabarin et Gratteland* par la compagnie Oghma, le vendredi 2 octobre à 21 h à la salle Jean-Macé de Montignac. Tarifs : 12 euros, réduit 10 euros. Réservations : 06.25.04.51.16. Site internet : https://www.compagnieoghma.com/farces

SARLAT-LA-CANÉDA. Conférence : *L'alphabet arménien, toute une histoire* animée par Philippe Ouzounian, le vendredi 2 octobre à 18 h à la médiathèque, suivie d'une dégustation. Entrée libre.

PÉRIGORD POURPRE

BERGERAC. *Aznavour*, le nouveau spectacle de Pierre Sicaud au Bambino, cabaret théâtre, le vendredi 2 octobre à 19 h 30. Tarif (concert + consommation) à partir de 26 euros. Sur réservation au 06.86.73.26.01.

LE FLEIX. Exposition : *Tisser la lumière* de Véronique Marchal jusqu'au 31 octobre au salon Wil & Luce, du mardi au samedi de 8h à 18h. Entrée libre.

LEMBRAS. *Le coupable est dans la salle* par la Troupe des Enfants de France de Bergerac, le vendredi 2 octobre à 19 h 30 à la salle des fêtes. À partir de 7 ans. Tarifs : 12 euros, enfants jusqu'à 12 ans : 8 euros. Réservation : https://www.billetweb.fr/le-coupable-est-dans-la-salle3

ST-AVIT-SÉNIEUR. Vernissage de l'exposition de Ruth Dent à Presbytère Haut, le vendredi 2 octobre à 18 h 30.

ST-LAURENT-DES-VIGNES. Conférence-débat : *Le coaching, au-delà des idées reçues - une pratique sérieuse structurée et éthique* avec Jean-François Mazouaud, « *MasterCoach* » certifié ICI, le vendredi 2 octobre à 20 h 30 au 4 Zone de Loisirs. Sur réservation au 06.16.66.77.20.

VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT. Exposition d'aquarelles d'Annick Foucart au musée Léonie-Gardeau, les 2, 3 et 4 octobre. Tél. 06.56.81.37.89.

PÉRIGORD VERT

CONDAT-SUR-TRINCOU. Randonnée octobre rose, le samedi 3 octobre à 8 h 30, rendez-vous sur le parc de stationnement de la salle des fêtes. Tél. 06.75.57.53.09.

ST-MÉDARD-D'EXCIDEUIL. Promenade-découverte dont le thème est *Écouter-voir* au jardin d'hélys-œuvre, le samedi 3 octobre à 15 h avec Alain Piot di Massimo. Le jardin d'hélys-œuvre est ouvert au public tous les jours de 15 h à 19 h en accès libre. Sur inscription obligatoire au 06.95.02.48.88 ou par courriel : alainpiotdimassimo@orange.fr.

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC

St-Front-St-Étienne. Samedi 3 octobre : 18 h 30 à St-Martin. Dimanche 4 octobre : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front, 18 h 30 à St-Étienne-de-la-Cité.

St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 4 octobre : 10 h 30 à Vergt. Dimanche 11 octobre : 10 h 30 à Vergt. D

St-Louis-les-Deux-Rivières. Samedi 3 octobre : 18 h 30 à Antonne-et-Trigonant. Dimanche 4 octobre : 10 h 45 à Trélissac.

St-Pierre-St-Paul-des-Rives-de-l'Isle. Samedi 3 octobre : 9 h 50 au centre de détention de Neuvic, 18 h à Razac-sur-l'Isle. Dimanche 4 octobre : 9 h à St-Paul-de-Serre, 10 h 30 à Neuvic et à St-Astier.

St-Vincent-sur-Beauronne. Samedi 3 octobre : 17 h 30 à Château-l'Évêque, 18 h 30 à Chancelade. Dimanche 4 octobre : 10 h 30 à Chancelade, 10 h 30 à Champcevinel.

PÉRIGORD POURPRE

St-Front-lès-Cadouin. Dimanche 4 octobre : 9 h à Ste-Alvère.

St-Jacques-en-Bergeracois. Dimanche 4 octobre : 9 h à La Madeleine, 10 h 30 à Notre-Dame, 11 h à Villamblard, 18 h 30 à St-Jacques.

St-Martin-des-Vignes. Samedi 3 octobre : 17 h 30 à Pomport. Dimanche 4 octobre : 9 h 30 à Issigeac, 11 h 15 à Eymet.

Offices religieux

PÉRIGORD NOIR

Les-Trois-Ermites-en-Terrassonnais. Samedi 3 octobre : 18 h 30 à Bersac. Dimanche 4 octobre : 11 h à l'abbaye de St-Sour.

N.-D.-de-Capelou. Samedi 3 octobre : 18 h à St-Cyprien. Dimanche 4 octobre : 9 h 15 au Bugue, 11 h à Belvès, 15 h à la chapelle Capelou (pèlerinage).

St-Éloi-des-Forges. Samedi 3 octobre : 18 h à St-Agnan.

St-Pierre-de-Vézère. Samedi 3 octobre : 18 h 30 à Thenon. Dimanche 4 octobre : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.

St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Dimanche 4 octobre : 10 h 30 à St-Sacerdos.

PÉRIGORD VERT

N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Samedi 3 octobre : 18 h à St-Jory-de-Chalais. Dimanche 4 octobre : 10 h 30 à Thiviers.

St-Éloi-des-Forges. Dimanche 4 octobre : 9 h 30 à Lanouaille.

St-Pierre-de-Brantôme. Dimanche 4 octobre : 9 h 15 à Mareuil, 11 h à Brantome.

Votre Courrier Français
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?



NON ! IL TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr
66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).
Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.
Courrier français | Presse & Pluralisme

Vie locale La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir organise samedi 3 octobre 2026 au Colombier une journée dédiée aux familles pour découvrir les acteurs et services de la petite enfance du territoire, avec ateliers ludiques pour les enfants et rencontres avec les professionnels de 10h à 17h.

Sarlat organise sa journée des familles

SARLAT-LA-CANÉDA

Organisée par la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, la journée des familles permettra aux parents et aux enfants de rencontrer les acteurs qui les accompagnent au quotidien, de poser leurs questions et de mieux connaître les services proposés sur le territoire.

Les enfants pourront également s'amuser autour d'un parcours de motricité, d'un atelier transvasement, de jeux de société, d'une fresque géante en « peinture propre », de jeux avec des engins rouleurs et d'un atelier bébés lecteurs.

Des professionnels à l'écoute des familles

Le Relais petite enfance présentera les modes d'accueil du territoire et le métier d'assistant maternel. Le Centre médico-psycho-pédagogique de la Dordogne et la Plateforme de coordination et d'orientation pour les 7-12 ans informeront les familles sur leurs missions. Le Centre de santé sexuelle de Sarlat et la PMI apporteront conseils et informations aux parents. Le CIDFF proposera son « Chamboule-tout des égalités », tandis que la Maison de protection des familles sensibilisera le public aux violences intrafamiliales et aux violences faites aux femmes.

Les services de gynécologie-obstétrique présenteront plusieurs dispositifs : CoPa V2-Koala, le Centre de proximité périnatal, le CeGIDD et le Centre d'orthogénie. Des ateliers seront également consacrés au portage, au massage, à la santé environnementale, au bien-être de la femme enceinte, à la relaxation, à la sexologie et à la rééducation périnéale.

Des ateliers et une gratuiterie

Les crèches collective et familiale proposeront un parcours de motricité, un atelier transvasement et un atelier bébés lecteurs. La crèche Gambada animera un atelier immersif.

La Croix-Rouge française présentera les gestes de première urgence sur les nouveau-nés et les jeunes enfants. L'association MoyenÂjeux animera des jeux de société et La Pelle aux Idées proposera des gâteaux et une buvette. Enfin, la crèche de Proissans et la structure 1,2,3 Soleil organiseront une 'gratuiterie' spéciale puériculture. Les familles pourront y donner, échanger ou récupérer gratuitement des objets et du matériel destinés aux jeunes enfants.



Informations pratiques : Samedi 3 octobre 2026, de 10 h à 17 h. Le Colombier, rue Stéphane-Hessel à Sarlat. Entrée libre et gratuite

État civil

PÉRIGORD BLANC

Naissances du 18 au 24 septembre : Mona Eytier (Mensignac), Valentin Nouaille (Sorges), Milo Graule (Brantôme-en-Périgord), Eden Maréchal (Boulazac-Isle-Manoire), Marceau Chotard (Condat-sur-Trincou), Ayliz Aslan (Champcevinel), Louise Crouigneau (St-Aulaye-Puymangou), Ava Maillot (St-Laurent-sur-Manoire), Nolan Camus (Coursac), Rose Blache Parade (Tocane-St-Âpre), Inaya Routurier (Chantérac), Elowenn Le Guay (Cherveix-Cubas), Bastien Dejean Bramerie (Notre-Dame-de-Sanilhac), Soren Venayre (Atur), Léon Meynard (St-Paul-de-Serre), Éliott Hanquez (Périgueux), Arsène Bonneau (Périgueux).

PÉRIGORD NOIR

Décès du 18 au 24 septembre : Armandine Gallon (96 ans, Proissans), Raymond Gineste (81 ans, Sarlat-la-canéda), Marie Laude (90 ans, Sarlat-la-Canéda).

PÉRIGORD POURPRE

Naissances du 18 au 26 septembre : Lucya Gauville (Liorac-sur-Louyre), Aurèle Beurdouche (Montignac), Gaspard Demoor (Saint-Laurent-des-Vignes), Milo Marthegoute (Saint-Capraise-de-Lalinde), Basile Petit Matheus (Prigonrieux), Émilio Rodriguez (Castillonnès), Joana Mandavy (Villeréal), Théa Compan (Beaumontois-en-Périgord), Hélèna Legaye (Coux-et-Bigaroque-Mouzens), Taki Tadenlort (Lalinde), Eden Schoenberg (Eymet).

Mariages du 18 au 26 septembre : Olivier Toiron (directeur général, Bergerac) et Maud Arnoul (assistante administrative et commerciale, Bergerac), Stéphane Graffiade (agent polyvalent, Bergerac) et Karine Ermit (aide-soignante, Bergerac), Laurent Launay (technicien industriel, Bergerac) et Delphine Bidault (assitante administrative, Bergerac).

Décès du 18 au 26 septembre : Albert Beaufils (89 ans, Bergerac), Carole Daumand (54 ans, Prigonrieux), Lucette Jeauneau (91 ans, Bergerac), Guy Dunogier (76 ans, Bergerac).



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 70 €
soit 15 % de réduction

☐ 2 ANS = 110 €
pour 104 numéros, au lieu de 132 €
soit 16 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GASCOGNE-PÉRIGORD
Courrier français

Emploi Les prévisions issues des enquêtes de l'antenne régionale de la Banque de France et de la CCI Nouvelle-Aquitaine confirment la dégradation de l'économie.

Un futur incertain pour l'économie

NOUVELLE-AQUITAINE

« *Tout n'est pas rose. Mais tout n'est pas noir non plus* », a lancé Marie-Agnès de Montbron, directrice régionale de la Banque de France en Nouvelle-Aquitaine, lors de la présentation commune des enquêtes avec Philippe Lassalle Saint-Jean, président de la CCI Nouvelle-Aquitaine. Si certains secteurs résistent encore, l'incertitude politique, géopolitique et économique pèse sur l'activité, les marges et les investissements.
Après la reprise qui a suivi la crise sanitaire, la zone euro n'a jamais retrouvé un cycle de croissance normal. Guerre en Ukraine, inflation, conflit au Moyen-Orient : les crises se succèdent. « *Les incertitudes compliquent énormément la vie des entreprises. En France, depuis le fort rebond économique post-Covid, la croissance n'a cessé de diminuer pour passer de 2,7 % en 2002 à 0,9 % en 2025. Nos prévisions pour 2026 - qui viennent d'être revues à la baisse - sont une croissance de 0,4 % et une inflation qu'on espère maitriser, d'ici la fin de l'année, à 2,3 %* », a souligné Marie-Agnès de Montbron. Depuis 2024, le chômage est reparti à la hausse et pourrait atteindre 8,5 % fin 2026. « *Nous vivons dans un monde qui est très chahuté depuis 2020. On sent que les entreprises ont envie de sortir de cette période difficile* », a pointé la directrice régionale.

La confiance au plus bas

Le baromètre économique de la CCI Nouvelle-Aquitaine, réalisé du 1er au 15 juillet - avant donc les incendies qui ont ravagé une partie du territoire girondin et des Landes -, mesure la perception des entreprises sur le premier semestre et leurs perspectives pour le second. « *Ces feux sont venus rajouter une couche supplémentaire dans une économie déjà dégradée* », a expliqué Philippe Lassalle Saint-Jean.
En matière de confiance en l'avenir, le constat est particulièrement préoccupant : « *C'est la première fois qu'on note un taux aussi bas, plus que pendant le Covid. Il y a eu un avant et un après 2020* ». 60 % des entreprises se disent confiantes dans la pérennité de leur entreprise (-11 points par rapport au 1er semestre 2024). Seuls 14 % des dirigeants croient en l'avenir de l'économie française (-14 pts). Les Cafés-Hôtels-Restaurants (CHR) et le commerce sont les secteurs les plus touchés, tandis que le BTP se montre plus résiliant. Plus de 4 dirigeants sur 10 estiment que le contexte a un impact négatif élevé sur leur activité. La baisse de la demande arrive en tête des difficultés (38 %), devant l'inflation, les charges, la hausse du carburant et des matières premières « *Si cette enquête avait été faite aujourd'hui, la hausse du prix des carburants arriverait en haut de la pile* », a assuré le président de la CCI régionale. Le pessimisme est également lié à une dégradation du chiffre d'affaires et des carnets de commandes. Les TPE-PME, qui représentent 94 % du tissu régional, souffrent davantage que les grandes entreprises. La trésorerie et les marges restent très dégradées. Côté investissement, seules 22 % des entreprises de moins de 10 salariés déclarent avoir investi au premier semestre 2026, contre 30 % en 2023.

Une industrie qui résiste

L'enquête de la Banque de France, réalisée entre le 20 juin et le 20 juillet - également avant les incendies de cet été - montre une industrie en Nouvelle-Aquitaine « *qui résiste, mais réduit ses ambitions du fait des incertitudes, avec + 1,7 % de chiffre d'affaires attendu en 2026, contre + 3,8 % envisagés en début d'année* », a affirmé Élodie Stutzmann, responsable du département Études et Finance à la Banque de France.
Les situations restent très contrastées. L'aéronautique, la défense, le spatial, les nouvelles technologies et l'IA tirent l'activité, tandis que l'agroalimentaire stagne et que le bois, l'automobile et le nautisme évoluent dans un environnement plus difficile.
La rentabilité se dégrade : 1 entreprise industrielle sur 3 anticipe une baisse de ses résultats. Les intentions d'investissement reculent, même si certains projets restent prioritaires, « *notamment dans la cybersécurité, la transition énergétique et l'IA* ». L'aéronautique, l'aérospatial, le ferroviaire et les composants électroniques continuent d'investir. L'enquête de la CCI régionale confirme cette situation, avec un solde d'opinion négatif (-17 %) des chefs d'entreprise du secteur industriel, « *un score pire que pendant le covid* », a relevé Martine Domecq, responsable Information économique et Études à la CCI de Nouvelle-Aquitaine.

Les services ralentissent

Dans les services marchands, « *le moteur tourne encore mais a perdu de sa puissance* », a expliqué Élodie Stutzmann. Le CA continue de progresser, mais moins vite : + 1,2 % est désormais envisagé pour 2026, contre + 1,9 % prévu en début d'année.
Les CHR sont particulièrement fragilisés, a fait remarquer Martine Domecq : « *Seules 17 % des entreprises interrogées ont vu leur CA progresser, tandis que 54 % l'ont vu baisser. La baisse du pouvoir d'achat et la hausse du coût des matières premières pèsent sur l'activité.* »
Les créations de postes attendues en début d'année ont presque disparu.
Dans la construction, la reprise reste fragile, malgré quelques signaux d'amélioration. Les entreprises anticipent une baisse de 0,6 % de leur CA. La construction neuve reste le principal point faible, avec des carnets de commandes insuffisants. La rénovation résiste davantage.
L'enquête de la CCI régionale confirme que le commerce est présenté comme le deuxième secteur le plus affecté après les CHR, dans un contexte de recul de la consommation des ménages. Seulement 56 % des commerçants se disent confiants.



Philippe Lassalle Saint-Jean et Marie-Agnès de Montbron. *Ph AD*

S'adapter pour rebondir

Malgré ce tableau plutôt sombre, Philippe Lassalle Saint-Jean a voulu rester optimiste.
Pour le président de la CCI Nouvelle-Aquitaine, les crises peuvent aussi ouvrir des possibilités. « *Dans le passé, à chaque crise, il y a eu des rebonds, des opportunités, des mutations aussi et il faut les saisir, dans le commerce, la restauration, l'énergie...* »
Philippe Lassalle Saint-Jean s'appuie aussi sur son propre parcours : « *Si j'avais continué de produire les liqueurs que papa produisait - et qui se sont très bien vendues à son époque -, je n'existerais plus. Heureusement qu'aujourd'hui, je fais des thés glacés et des jus de fruits, voire des jus de raisin issus à 100 % de merlot girondin pour arriver à en vendre.* »
Pour Marie-Agnès de Montbron, cette capacité d'adaptation passe aussi par une gestion rigoureuse : « *Il faut gérer une entreprise avec certaines règles. Ne pas avoir un seul client ou un seul fournisseur, cela passe aussi par avoir les capacités financières pour financer ses besoins, quels que soient le secteur économique et les évolutions climatiques* ».
La directrice régionale a rappelé le rôle de la Banque de France - « *Donner aux chefs d'entreprise les clés pour faire fonctionner leur entreprise correctement* » et les a exhortés à « *s'adapter en permanence* ».

Anna DAVID

Traitement des déchets

Le Sivom du Born élargit ses compétences



La commission traitement du Sivom en réunion. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Réunion du Sivom traitement. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

PONTENX LES FORGES

Le comité syndical du Sivom du Born, collège traitement, s'est réuni le 21 septembre. Les élus ont approuvé le procès-verbal de la séance du 29 juin 2026. Le président a informé l'assemblée des dix-neuf décisions qu'il a prises depuis le dernier conseil.
Une journée portes ouvertes du Sivom du Born s'est tenue dimanche 27 septembre. Le Sivom du Born récupère la compétence « Collecte des déchets ménagers et assimilés », jusqu'ici exercée par le Sedhl. Le conseil a autorisé le président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération, à signer les documents requis, ainsi qu'à saisir le préfet des Landes des pièces nécessaires à l'aboutissement de la procédure.
Le règlement intérieur du comité syndical 2026-2032 a été adopté par délibération. Ce document comporte trente-trois articles.
Le Sivom du Born étant désigné comme membre du comité consultatif du Sraddet, deux représentants ont été nommés au sein de cette instance. L'assemblée a également adopté une délibération autorisant l'autorité territoriale à ester en justice en cas de contentieux lié aux élections professionnelles. Après en avoir délibéré, le comité syndical, collège traitement, a approuvé à l'unanimité la création d'un budget annexe « Plateforme multi-matériaux », à compter du 1er janvier 2027. Enfin, les élus ont accepté l'état d'admission en non-valeurs de produits irrécouvrables.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



E.LECLERC EST LE MOINS CHER ET PLUTÔT TROIS FOIS* QU'UNE

***E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur**

les marques nationales
les marques distributeurs
les 1ers prix

E.Leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

Asso'lidaires

Asso'Lidaires agit toujours pour l'entraide et le lien



Asso'Lidaires à la chaleur humaine communicative. *Dominique BOUDET (clp)*



Jean-Michel Suso ,Mireille Testard, Sophie Mousnier et Aïcha Castandet. *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Asso'Lidaires entre dans sa quatrième année d'existence, comme l'ont rappelé Sophie Mousnier, sa présidente, Mireille Testard, sa trésorière, et Aïcha Castandet, sa secrétaire, lors de l'assemblée générale de l'association, le vendredi 25 septembre. L'association continue d'œuvrer pour l'inclusion des personnes confrontées à un handicap de vie, visible ou invisible, afin de créer du lien, de l'amitié, de la solidarité et de l'entraide.

Le trio affirme : « *plus encore après l'été que nous venons de subir, nous devons apporter notre écoute et notre soutien aux sinistrés de l'incendie, à nos proches, à ceux qui sont toujours choqués et meurtris par les drames que le feu a provoqués... À ceux qui souffrent de la solitude et de l'isolement et à tous sans exclusive...* » Asso'Lidaires a listé les nombreuses animations ouvertes vers les foyers, au-delà du rendez-vous hebdomadaire des adhérents du mercredi de 14h à 17h à l'Ancienne École de Millas : sorties théâtre ou cinéma, repas à thèmes, lotos, karaoké, guinguette... sans oublier le réveillon de la Saint-Sylvestre. Jean-Michel Suso, premier adjoint au maire de Biscarrosse, a remercié Asso'Lidaires pour son rayonnement interactif dans la vie sociale et citoyenne biscarrossaise, soulignant l'importance de la proximité et de l'empathie pour être toujours plus serviables et fraternels.

Dominique BOUDET (clp)

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français du Born poursuit son œuvre mémorielle



Maurice Cassan, Jean-Michel Rigobert et Jacky Trumtel ont été médaillés et diplômés du Souvenir Français. *Jacques Redon*

BISCARROSSE

Le Comité du Born du Souvenir Français a tenu son assemblée générale le samedi 19 septembre en présence du délégué général des Landes Philippe Mailho et de Ghislain Colmagro, adjoint au maire de Biscarrosse chargé de la sécurité publique.

Le président et correspondant Défense de Biscarrosse, Alain Bourlès a présenté le rapport moral. L'association qui compte désormais une cinquantaine d'adhérents poursuit ses missions de restauration des sépultures des anciens combattants morts pour la France et pour perpétuer la transmission mémorielle de l'engagement patriotique au service de la République et de ses forces armées, notamment auprès des nouvelles générations au sein de la classe Défense du collège Jean Mermoz. Trois adhérents Maurice Cassan, Jean-Michel Rigobert et Jacky Trumtel ont reçu la médaille du Souvenir Français et son diplôme d'honneur en reconnaissance de leur fidélité au sein du Comité du Born.

Dominique BOUDET (clp)

Bridge Club

Le Bridge Club Biscarrossais joue la carte de la convivialité

BISCARROSSE

Présidente du Bridge Club Biscarrossais (BCB), Etiennette Gilbert a salué la présence de Jean-Luc Palmiéri, président du Comité de Guyenne, et de Roselyne Aubert, adjointe au maire de Biscarrosse chargée des affaires culturelles, à son assemblée générale le lundi 21 septembre. Elle a remercié l'équipe des administrateurs et des bénévoles qui entretiennent l'amitié au sein du club. Quatre-vingt-un licenciés et 8 sympathisants témoignent de son évolution ascendante et son palmarès en compétition démontre son rayonnement qu'a exposé le directeur technique Philippe Martin qu'assistent les animateurs des cours : Sandrine (débutants), Marie-Angèle (niveaux 1 et 2) et Henri (perfectionnement). En plus des tournois de régularité et de convivialité, le BCB a participé aux Interclubs dont une équipe biscarrossaise est allée en finale à Paris et d'autres se sont classées dans le peloton de tête du Challenge du Littoral. Le BCB a organisé le Marathon annuel de bridge, le Tournoi de la Chandeleur et le Tournoi de l'Auberge Espagnole. Un chèque de 500 euros a été remis à l'Association Aide Alimentaire Biscarrossaise (3AB) collectant la recette des inscriptions du Tournoi de Solidarité. Le bureau du Bridge Club Biscarrossais souhaite augmenter davantage ses rencontres entre passionnés de bridge des clubs régionaux et



Le bureau du Bridge Club Biscarrossais présente le bilan de l'exercice. *Dominique BOUDET (clp)*

motiver ses nouveaux adhérents à y participer à leur niveau correspondant. Le trésorier Jean Constant a présenté les comptes financiers de l'exercice approuvés à l'unanimité.

Dominique BOUDET (clp)

Citoyenneté

Iridsens, un groupe où les adhérents s'épanouissent



Le GEM Iridsens est un lieu de ressourcement pour ses adhérents. *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Iridsens de Biscarrosse est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et pour la prévention de l'exclusion sociale des personnes avec autisme ou porteuses de neurodivergences. Il vise l'épanouissement, le développement des potentialités, l'autonomie et l'intégration grâce au concept de pair-aidance.

Le GEM a tenu son assemblée générale le jeudi 24 septembre en présence des animateurs des PEP40, l'association gestionnaire du GEM qui ont fait le point des prestations où les 34 jeunes adultes adhérents se sont investis dans le vivre-ensemble. Activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives adaptées, ateliers créatifs et nutrithérapie, cours de secourisme, sorties et voyages touristiques... etc. ont immergé les membres du GEM dans le partage de la convivialité qui les relie autour d'une charte garantissant les principes de leur vie collective.

Nouveau président du GEM Iridsens, Jules Berneau s'est déclaré à l'écoute de tous afin que chacun soit libre de ses choix. Un crédo sur lequel repose l'harmonie régnant au sein d'Iridsens.

Dominique BOUDET (clp)

Agenda

Messes du vendredi 2 octobre au dimanche 4 octobre

MIMIZAN

• Vendredi 2 octobre : 10 h 30-11 h 30 : confession ou rencontre avec un prêtre a l'église de Mimizan bourg. Adoration du Saint-Sacrement.

• Samedi 3 octobre : 10 h 30 – 12 heures : Rencontre des enfants de la catéchèse et de l'aumônerie à l'église de Mimizan Plage. 14 heures : Fête de la création – Rendez-vous à l'église de Mimizan Plage. 18 h 30 : Messe à Mimizan Plage : Suzanne Charrier.

• Dimanche 4 octobre : 11 heures : messe à Saint-Julien-en-Born : Annie Autefage, Suzanne Lagoueyte, Jacques Baron, Berthe Udaquiola. 18 heures : messe à Bouricos.

Ont rejoint la Maison du Père : Denise Campet à Saint Julien en Born, Marc Perrin à Saint-Paul en Born.

Paroisse Saint Joseph du Born - 1 rue de Galand – 40200 Mimizan - Tél. 05.58.09.00.31 - Mail : psjb@free.fr

Père Olivier Dobersecq, Curé : Tél. 07.67.20.43.23 - Site internet de la Paroisse : https://born.diocese40.fr/

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Patrimoine Bias célèbre son patrimoine : de l'ancienne gare du XXe siècle à la croix médiévale, la commune landaise fait revivre son histoire lors d'animations festives.

La Poste de Bias fête ses 110 ans d'histoire



Démonstration de gemmage *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Une visite du patrimoine de la ville. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Récompenses du concours de dessin. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

BIAS

À Bias, plusieurs lieux et symboles témoignent de l'histoire locale. Un document des archives de Bias retrace de façon très complète et intéressante l'histoire de la poste dans la commune. L'arrivée du chemin de fer a directement conduit à la création d'un bureau de poste, décidée en 1910.

La gare de Bias, un souvenir du début du XXe siècle

On trouve dans le village une rue de la gare et une impasse de la gare, souvenirs de l'histoire locale. Au début du XXe siècle, une gare et un train desservaient Bias. Dans cette rue, une coquette villa garde le style de l'ancienne gare.

La fontaine Saint-Michel

D'origine païenne, le culte de l'eau et des fontaines a été longtemps combattu par l'Église avant d'être béni par elle. On trouve dans les Landes environ 200 sources sacrées, pour la plupart abandonnées, en raison du dépeuplement rural et de l'évolution de la foi. Les sources portent presque toutes le nom d'un saint. Chaque source est réputée pour certaines propriétés curatives.

La fontaine de Bias est située derrière l'église, le long du ruisseau. Elle était réputée pour traiter les maux d'estomac, de reins et de peau. Cette fontaine a été refaite au XIXe siècle.

La croix de Bias

La croix de Bias est une très ancienne croix de procession. Retrouvée dernièrement, elle est aujourd'hui à l'évêché de Dax et fera partie des collections d'un futur musée d'objets d'art religieux à Aire-sur-l'Adour. Elle reste, suivant une convention entre l'évêché, la Drac et la commune de Bias, propriété de la commune, où elle pourra revenir en certaines circonstances.

Animations et traditions

D'anciennes photos et cartes postales ont été exposées dans la maison de l'airal, ainsi qu'une exposition sur le gemmage avec une démonstration par M. Gencieu. Les échassiers ont fait de la découverte des échasses aux visiteurs. Un concours de dessins a été orchestré par la municipalité. Les repas étaient servis par le Foot truch de Mémé.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Tourisme

Les retraités de Ségosa découvrent le Bassin

Les retraités de Ségosa ont effectué un voyage au cœur du Bassin d'Arcachon le jeudi 17 septembre. Entre ciel et mer, ils ont pu admirer l'île aux Oiseaux et les cabanes tchanquées, silhouettes emblématiques qui veillent désormais sur un environnement unique.

Le groupe a sillonné les cent hectares des parcs à huîtres et longé, au fil de l'eau, les minuscules hameaux ostréicoles de la presqu'île du Cap Ferret : Piquey, Le Canon, l'Herbe, la Vigne... Au programme également : passage par le chenal de Mapouchet, belle vue sur l'île aux Oiseaux et les cabanes tchanquées, les parcs à huîtres à marée basse et la presqu'île du Cap Ferret avec ses villages ostréicoles. Après avoir contemplé la dune du Pilat, les participants ont terminé leur balade par le front de mer arcachonnais et ses villas anciennes, témoins du passé prestigieux de la station. Le Grand Tour de l'île aux Oiseaux est aujourd'hui l'incontournable circuit pour découvrir le Bassin d'Arcachon et le cœur du Bassin, univers sauvage, mi-terre, mi-eau, refuge de nombreuses espèces d'oiseaux.

Cette sortie s'est conclue par un excellent repas avec une vue sur le bassin. Une agréable journée ensoleillée pour le plaisir de tous.



Les hameaux ostréicoles de la presqu'île du Cap Ferret. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Sortie sur le bassin d'Arcachon. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Conseil municipal

Mimizan débat de sa politique logement social

MIMIZAN

Lors de la séance du 17 septembre, les élus de Mimizan ont débattu de la garantie d'emprunt pour un bailleur social, révélant des désaccords sur l'offre de logements dans la commune.

Une vingtaine de points figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal de rentrée du 17 septembre.

Parmi ceux-ci : un mandat de participation aux rencontres nationales des budgets participatifs, l'adhésion à ce réseau, ainsi que la participation de certains élus au congrès des maires. Après avoir validé le dispositif Plage sans tabac, le conseil a approuvé la charte Plages sans déchet plastique, qui vise à accompagner la commune dans des actions selon ses moyens.

Concernant l'urbanisme, les élus ont validé des acquisitions de parcelles détenues par Enedis et la revente d'une autre dans le quartier Baleste. Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) a été sollicité pour une demande de subvention de 75.000 euros destinée à la création d'un poste de chargée de mission Agenda 21.

Des débats animés sur le logement social

Les débats se sont animés lorsqu'a été soumise au vote la garantie d'emprunt accordée au bailleur social Vilogie SA HLM. L'opposition, par la voix de Pierre Téjédor, a aussitôt manifesté son intention de voter contre cette décision, jugeant qu'il y avait trop de logements sociaux sur la commune et qu'il était risqué de donner une garantie à un promoteur.

La question du logement et des solutions à apporter aux nombreuses demandes a cristallisé les échanges.

Les communes, par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), doivent disposer de 20 à 25 % de ces logements.

Or, Mimizan n'en compte à ce jour que 9 %. Le maire a précisé : « *Nous sommes sans cesse sollicités, à la mairie et au CCAS, pour des logements par des personnes travaillant sur le territoire ou postulant à des emplois à la papeterie ou au centre d'imagerie* ». Xavier Fortinon a ajouté : « *Le marché de l'immobilier est déséquilibré à cause des plateformes style Airbnb et des 52 % de résidences secondaires, on se doit de donner des réponses à toutes ces demandes* ».

Enfin, pour les logements faisant l'objet d'un BRS (Bail réel solidaire), le conseil a validé une baisse de 30 % de la taxe foncière.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Activités Le CDSA 47 organise, le 7 octobre, à Estillac, la sixième édition du DuoSport, réunissant valides et personnes handicapées autour du sarbathlon.

6e édition du DuoSport : place au partage et à la convivialité



Un beau partage. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Une belle réussite du duo sport 2025. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

ESTILLAC

Le DuoSport revient cette année pour sa sixième édition, placée sous le signe du partage, de la convivialité et de l'inclusion. L'événement se déroulera le mercredi 7 octobre 2026, sous la Halle d'Estillac. La cinquième édition avait déjà réuni près de 200 personnes à Estillac, dont 150 sportifs en situation de handicap, autour de valeurs de solidarité et d'équité : une vraie réussite.

Les bénévoles et salariés du Comité Départemental Sport Adapté de Lot-et-Garonne (CDSA 47) souhaitent faire aussi bien et œuvrent à l'organisation et à la mise en place de cette fête, qui réunira des participants de tout le département.

Le principe du DuoSport est simple, mais porteur de sens : former des duos composés d'une personne en situation de handicap mental ou psychique et d'une personne « valide ». Ensemble, ces binômes pratiquent le sarbathlon, une activité qui combine course à pied et tir à la sarbacane.

Trois duos forment une équipe qui pratique en relais. Plusieurs créneaux de pratique sont proposés : de 10 h à midi, de midi à 14 h et de 14 h à 16 h, dans une ambiance bienveillante, sans compétition ni classement.

L'objectif est clair : favoriser la rencontre, la coopération et la compréhension mutuelle par la pratique du sport. Le partage d'une activité sportive permet également à certaines personnes qui connaissent peu ou pas le handicap de dépasser les idées reçues et de simplement découvrir l'autre à travers une pratique commune.

Un moment de convivialité est également proposé par le comité des fêtes d'Estillac, avec des plateaux-repas à réserver. En cas de mauvais temps, des solutions de repli en intérieur sont prévues.

Le CDSA 47 sera ravi d'accueillir les personnes intéressées.

Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès du CDSA 47, qui mettra à disposition les documents nécessaires (fiche d'inscription, consignes pratiques, etc.).

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Renseignements et inscriptions : Pierre - 06.83.87.84.02 ou cdsa47@sportadapte.fr.

Vie associative

L'aide à domicile un maillage indispensable en zone rurale



Fleur et médaille pour Raymonde Marassé. *Paulette SIGL (clp)*



Assemblée générale pour l'ADMR. *Paulette SIGL (clp)*

MÉZIN

Assemblée générale mardi 28 septembre pour l'association d'aide à domicile en milieu rural du mézinais; qui a eu lieu salle Albinet, sous la présidence de Michel Sabatier, nouvellement élu. En présence du maire de la commune, Jean-Louis Carlesso, d'élus, des douze salariés et des bénévoles, le nouveau président a remercié tous les participants qui contribuent à la bonne marche de l'association.

« *Avec une présence sur les huit communes rurales, l'aide concrète apportée au quotidien permet un maintien à domicile des personnes les plus fragiles. Mais vous apportez bien davantage avec une écoute, une présence à une personne qui aurait pu passer la journée seule* » a indiqué le président.

Si les rapports d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité, le problème de la hausse des carburants est évoqué.

Comment pallier cette augmentation qui impacte les finances de l'association ? Plusieurs pistes sont envisagées. Ne plus répondre aux sollicitations ? Impensable. Pourquoi ne pas envisager un versement plus conséquent de la subvention allouée par les communes ? Une solution du maire de Mézin qui a été mise à l'étude.

Présidente de l'ADMR pendant plusieurs décennies, Raymonde Marassé a construit l'histoire de l'association.

Une structure qu'elle a défendu, fait vivre et évoluer. Si elle a connu les changements de la société, les transformations des communes, les nouvelles attentes des familles, les difficultés du monde de l'aide à domicile, son engagement associatif n'a pas failli. « *Vous avez transmis au fil des ans quelque chose qui ne figure dans aucun bilan comptable des valeurs. Valeurs de solidarité de proximité et d'humanité* » relate le nouveau président maire de Saint-Pé-Saint Simon.

Un hommage auquel s'est associé le maire Jean-Louis Carlesso en remettant à Raymonde Marassé la médaille de la ville et un bouquet de fleurs.

Le bureau : Michel Sabatier, président; Nicole Albinet, vice-présidente; Sylvie Marassé, secrétaire; Monique Braissand, trésorière.

Paulette SIGL (clp)

Découverte

Succès pour la journée portes ouvertes chez les pompiers



Remise du chèque. *Paulette SIGL (clp)*

LAVARDAC

Le 19 septembre, le centre d'incendie et de secours de Lavardac-Barbaste a ouvert ses portes au public pour une journée de sensibilisation. Tout au long de cette journée; de nombreuses familles sont venues pour découvrir la caserne, les équipements, les multiples missions des sapeurs-pompiers et participer aux animations et ateliers proposés.

Un rendez-vous à succès qui reflète l'intérêt porté par le public pour ceux qui au quotidien assurent leurs nombreuses missions de secours notamment envers la population. Souvent en famille, les enfants ont particulièrement apprécié les parcours de défis et ont pu s'essayer de façon ludique à quelques gestes et exercices. Quant à l'atelier des gestes qui sauvent; le nombre important de participants dénote l'importance de s'informer face à la conduite à tenir en cas d'accidents.

Présents sur le site de la caserne; les jeunes sapeurs-pompiers de l'Albret ont également réalisé des mises en situations sur la lutte contre les feux de forêts. Autant de démonstrations qui selon les organisateurs « *pourraient éveiller des vocations parmi les plus jeunes* ».

Temps fort de la journée un bel élan de solidarité avec la remise d'un chèque de 12.000 euros pour l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers. En clôture, l'amicale des sapeurs-pompiers a proposé de terminer la soirée autour d'une paella.

Paulette SIGL (clp)

Association

Pour Fitness gym, c'est reparti



Sylvie Kritter et Yamina Khelifati, dirigeantes de Fitness gym, informent sur les activités proposées. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Fitness gym Foulayronnes est un club historique foulayronnais. Après des changements de présidence, il a connu bien des soubresauts. Malgré tout il a réussi à rebondir et retrouver la forme. Depuis 2024, Sylvie Kritter est sa présidente et Yamina KhéliFati en est à la fois trésorière et secrétaire.

Satisfactions

Sylvie Kritter et Yamina KhéliFati sont plutôt satisfaites du nombre d'adhérents, étant passés l'an dernier de cent quarante à cent-soixante-deux. Présentes lors du Forum des associations, elles espèrent bien atteindre ce chiffre pour la nouvelle saison 2026 – 2027. *« Nos cours sont de qualité avec six professeurs qualifiés. Notre tarif annuel, de septembre à juillet, hors vacances scolaires, est de 97 €. Il donne accès à toutes les séances que ce soit du Pilates, du fitness, du yoga ou la danse orientale. La première séance est offerte ».* Concernant la participation au Forum des associations, elles estiment : *« Il nous apporte beaucoup. Ça nous permet de nous faire connaître, de communiquer, de rencontrer. Nous sommes à une soixantaine d'inscriptions. Nous espérons que nous en aurons autant que l'an dernier. »*

Les activités se déroulent dans la salle des fêtes hors vacances scolaires. Le pilates a lieu le mardi de 9 h15 à 10 h 15 et de 10 h 20 à 11 h 20. Le fitness de déroule Le mardi de 18 h 45 à 19 h 45, le mercredi de 8 h 45 à 9 h 45 et le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45. Le yoga est proposé le jeudi de 9 heures à 10 h 30. Enfin le jeudi, salle de danse du Galion de 18 heures à 21 heures, c'est un cours de danse orientale.

Ch. H. (clp)

Tarif annuel : 97 €. 1re séance offerte. Contact : gymfoulayronnes@gmail.com.

Musique

Concert de rentrée dimanche de la chorale Andante



La chorale Andante et en médaillon Lilla Papp et Jean-Michel Martinez. *Ch. H. (clp)*

ARTIGUES

Lilla Papp, chef de chœur et le pianiste Jean-Michel Martinez de la chorale Andante seront ce dimanche 4 octobre en l'église Saint-Sernin d'Artigues. La chorale Andante souhaite rappeler que *« La chorale a repris ses cours le jeudi 3 septembre. En quête de nouveaux adhérents, un grand nombre de choristes était présent au forum des associations de Bon-Encontre, le samedi 12 septembre à Tortis afin de présenter leur association. Les paroles ne suffisent pas à faire apprécier le contenu d'un programme, la performance d'une cheffe de cœur et la dynamique d'une équipe. Ce sympathique groupe d'amateurs vous invite à son concert de rentrée, le dimanche 4 octobre à 16 heures en l'église Saint-Sernin d'Artigues, pour vous permettre ainsi de mieux connaître une partie (bien infime) de son répertoire et ressentir la vie et la sensibilité de cet ensemble vocal. Sous la direction de leur dynamique cheffe de chœur Lilla Papp, accompagnée au piano par Jean-Michel Martinez, la chorale Andante interprétera des chants polyphoniques, chants sacrés, lyriques et traditionnels français, basque, espagnol... ».* Entrée libre avec participation au chapeau.

Ch. H. (clp)

Sécurité

Des gestes qui sauvent



Melissa, intervenante. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Des gestes efficaces. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Face à une situation d'urgence, les premières minutes sont essentielles : que faire face à une personne qui fait un malaise, se blesse ou ne respire plus ? C'est pour apprendre à réagir efficacement que Loisirs Amitié, à l'initiative de Pierre Grange, a organisé un atelier consacré aux gestes qui sauvent mercredi 23 septembre, salle des Aînés. Quinze membres étaient présents pour suivre cette formation dispensée par Mélissa Roux, intervenante de l'Asept 47. Au cours de cette rencontre, les participants ont pu découvrir les bons réflexes à adopter et s'exercer aux gestes de premiers secours, dans une ambiance sérieuse, pratique et conviviale. Cette session a permis aux participants d'apprendre les réflexes essentiels face aux urgences du quotidien, de la gestion d'une hémorragie au massage cardiaque en passant par l'alerte aux services de secours. Grâce à ces mises en situation pratiques et aux conseils experts de la formatrice, le groupe est désormais prêt à réagir efficacement lors de ses sorties en randonnée et à vélo.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Climat

Des bénévoles mobilisés pour soutenir la Cave des Vignerons

BUZET-SUR-BAÏSE

Il y a une dizaine d'années, la Cave des Vignerons de Buzet et le Syndicat de Défense des Vins de l'AOC Buzet envisageaient la création d'un vignoble témoin, planté de vignes susceptibles de supporter le changement climatique. Un vignoble de 17 hectares a été planté en 2019, sur des terres appartenant à la cave coopérative, avec de nouveaux cépages en bio, plus résistants aux maladies et à la canicule. Il est vinifié depuis de façon expérimentale dans la cave de Buzet-sur-Baïse, l'enjeu étant de garder l'esprit des vins de Buzet, en travaillant avec de nouvelles variétés. En raison de la situation tendue de la cave, impliquant une réduction de main-d'œuvre, ces essais ne pouvaient pas être poursuivis en 2026. Jacques Réjalot, œnologue indépendant, trouvant fort dommage que cette initiative très intéressante et prometteuse soit interrompue, s'est proposé pour travailler bénévolement afin que l'expérience continue. Une équipe d'une quinzaine de personnes bénévoles s'est mobilisée, composée d'un autre œnologue, de vignerons coopérateurs et d'amis. Un ramassage à la main vient d'être effectué par le groupe pour prélever des grappes de raisin sur une partie de ce vignoble témoin et effectuer une vinification expérimentale dans la cave coopérative, afin de pouvoir arriver à la même qualité et à la même saveur que les vins du cru. Deux cépages ont ainsi été vendangés : Vidoc, un nouveau cépage tardif créé par l'INRAE, qui a bien résisté aux maladies et aux fortes chaleurs, et Nielluccio, un cépage corse qui n'est pas encore cultivé dans notre région. « Ne laissons pas la cave toute seule ! » lance Jacques Réjalot, qui remercie les dirigeants d'avoir accepté son aide ainsi que celle des bénévoles.



Jacques Réjalot, accompagné d'une partie des bénévoles, en pleine vendange. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Association

Le Sambo-lutte fait son entrée dans le paysage sportif

ROQUEFORT

Art martial encore méconnu du grand public, le sambo est pourtant pratiqué dans le monde entier. Né en Russie comme méthode de combat destinée notamment aux forces russes, il se décline aujourd'hui en plusieurs disciplines : autodéfense, pratique orientée MMA et sambo sportif, basé sur la lutte. À Roquefort, le Team Sambo 47 propose désormais cette dernière discipline. Le club, qui sera le seul club de sambo actif dans le département, est dirigé par Didier Capot. Pratiquant de haut niveau, celui-ci a été membre du Pôle France de judo à Bordeaux, a obtenu sa ceinture noire à 16 ans et son 2e dan à 17 ans. En sambo, deux fois champion de France, médaillé européen, il a été sélectionné aux championnats du monde. Les cours de Roquefort sont consacrés au sambo-lutte qui autorise les projections avec saisies de jambes, plaquages ainsi que certaines clés de jambes.



Le sambo en démonstration pour le forum des associations *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Cours : salle Arlabosse, le mercredi de 13 h 30 à 14 h 30, le samedi de 17 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 11 h à 12 heures. Contact : 07.87.59.23.88, teamsambo47@gmx.fr, Team Sambo 47 Facebook et Instagram.

Programme Leader

Une délégation ukrainienne en immersion



Les responsables du Smavlot avec la délégation. *Françoise YRIEIX (clp)*



De gauche à droite; J. Borderie, président du Smavlot, la délégation ukrainienne et Sylvain Chaumeron, coordinateur du GAL. *Françoise YRIEIX (clp)*

CASTELMORON-SUR-LOT

Le Groupe d'action locale (GAL) Vallée du Lot et Bastides a accueilli les 25 et 26 septembre une délégation de partenaires ukrainiens, dans le cadre d'une action de coopération européenne, portée par Leader France. Cette rencontre a permis aux partenaires ukrainiens de découvrir concrètement le fonctionnement du programme européen Leader, la gouvernance d'un GAL et plusieurs projets soutenus sur le territoire. Pendant deux jours, une élue et une technicienne du territoire de Petrykivka (oblast de Dnipropetrovsk) sont parties à la découverte du Pays de la Vallée du Lot et Bastides, de ses initiatives locales et du fonctionnement concret du programme européen Leader. Engagé depuis un an dans cette coopération, le GAL Vallée du Lot et Bastides souhaite partager avec ses partenaires ukrainiens près de vingt années d'expérience de mise en œuvre de Leader sur son territoire. Dans le cadre de leur démarche d'adhésion à l'Union européenne, plusieurs régions ukrainiennes souhaitent en effet mieux comprendre le fonctionnement et les mécanismes de financement de l'approche Leader, afin de pouvoir l'expérimenter dès 2027 à l'échelle locale. L'objectif de cette rencontre a donc été de leur faire découvrir la réalité du fonctionnement d'un GAL avec la mobilisation des acteurs locaux, l'accompagnement des porteurs de projets, la recherche de financements, l'instruction et la sélection des projets, la gouvernance et l'animation territoriale. La délégation est allée vendredi 25 au café associatif le Coup D'R Café de Laparade où elle a été accueillie par le maire Ghislain Gozzérino et Pascal Etchécopar président du Foyer rural. Après le déjeuner sur place; la délégation est allée visiter plusieurs projets au Temple-sur-Lot. Samedi 26, la délégation a assisté au 13e comité de sélection du GAL Vallée du Lot et Bastides. Cette immersion concrète permettra aux Ukrainiens de faire participer les acteurs locaux au développement de leur territoire.

Françoise YRIEIX (clp)



La localisation des représentants ukrainiens. *Françoise YRIEIX (clp)*



Les Ukrainiennes venue en délégation. *Françoise YRIEIX (clp)*

Théâtre

Le Chat de Molière succède à la 2e édition de Festi-Morin



La compagnie Coup de Théâtre de Mons a décroché le Prix du Public pour son interprétation de « Cyrano de Bergerac ». *Martine MICHELOT (clp)*

PUCH-D'AGENAIS

La 2e édition du festival de théâtre amateur Festi'Morin au château de Morin s'est achevée comme elle avait commencé : en musique et en toute sérénité dans le cadre magnifique du parc du château, longeant le canal latéral à la Garonne. Trois jours intensifs de théâtre, avec 9 pièces interprétées soit dans le salon Madeleine du château, soit en extérieur, sous la halle en bordure du canal. Une sélection dont l'éclectisme et la qualité ont été salués par le public. Trois jours qui permettaient également de voir les expositions de collages et sculptures de l'association Damaz'arts, participer à un atelier de collages, d'admirer les magnifiques costumes de théâtre créés par l'association damazanaise Détente et Loisirs, ou encore la collection de bijoux réalisés par la créatrice Eva de la boutique Les Arts créatifs de Tonneins. Une fréquentation aux pièces de théâtre en hausse par rapport à l'an dernier, avec plus de 360 spectateurs enthousiastes. Certains ont même vu les 9 pièces au programme ! À l'issue de chaque pièce, le public était invité à déposer dans une urne son avis et a massivement voté. Le Prix du Public a été décerné à la compagnie Coup de Théâtre, de Mons, en Haute-Garonne, qui a présenté le classique *Cyrano de Bergerac*, pièce ô combien célèbre d'Edmond Rostand. Le trophée Festi'Morin 2026 a été remis à la troupe, ainsi qu'un magnifique collage sur Molière offert par Damaz'arts. C'était leur première interprétation en extérieur, elle leur a porté chance. Suivaient, sur la 2e marche du podium, la compagnie Nouvel Acte, d'Istres, dans les Bouches-du-Rhône, qui a joué *Fausse note*, une pièce de Didier Caron, et, sur la 3e marche, la compagnie Un Chien sur le Toit, de Clion-sur-Seugne, en Charente-Maritime, qui a interprété *D'un pinceau à l'autre*, de Claude Philippe. Dès le festival terminé, la programmation théâtrale du second semestre s'annonce déjà. *Le chat de Molière* de Gérard Linsolas rouvrira le bal le dimanche 11 octobre à 16h.

Une pièce sur le célèbre dramaturge qui a obtenu le Grand Prix 2023 du concours *Opération Molière*, soutenu par l'Association nationale de Recherche et d'Action théâtrale. Une belle comédie pour tout public, présentée par la Compagnie du Bélier venue de Bordeaux. Réservations indispensables au 06.07.90.67.57 ou mail cie.emotion@gmail.com, ou encore en ligne sur le site Billetreduc.com.

Martine MICHELOT (clp)

Économie

La Parenthèse du Bois, un lieu dédié à la détente et au bien-être

SAINT-LÉON

Mélanie et Mickaël Jeanniot ont quitté Villette-sur-Aube, en Champagne Ardennes, pour venir s'installer au Cap-du-Bosc, au 12 allée de Campech, sur la partie du hameau appartenant à la Commune de Saint-Léon. Ils ont acquis récemment cette grande propriété pour y créer un lieu dédié au bien-être : La Parenthèse du Bois. Le rêve du couple depuis de nombreuses années, qu'ils viennent de concrétiser. Leur objectif : créer un lieu chaleureux, paisible et convivial, où chacun pourra venir se ressourcer le temps d'un séjour. « *C'était le moment de notre vie où nous pouvions le faire. Nos 3 enfants ont grandi. Le dernier a terminé ses études, nous n'avions donc plus de contraintes scolaires. À 45 et 48 ans, nous avons décidé de réaliser le rêve de notre vie* » déclarent-ils de concert. Le plus dur pour Mélanie a été de quitter ses fidèles clientes, avec lesquelles un climat de confiance avait été établi au fil du temps et qui était devenue pour la plupart une confidente. La Parenthèse du Bois est composée d'un salon spa et onglerie et de 3 gîtes au cœur des pins, agrémentés d'une piscine. Diplômée d'un CAP d'esthétique, Mélanie exerce depuis 11 ans. Elle a suivi une quinzaine de formations pour se perfectionner dans le soin des ongles, notamment le popits et le gel mail art. Dans son salon, outre ses talents de prothésiste ongulaire, Mélanie propose également du head spa, un soin complet du cuir chevelu et des cheveux inspiré des rituels traditionnels japonais. Elle peut aussi réaliser des petits tatouages artistiques personnalisés ; titulaire des niveaux 1 et 2, elle possède la certification en hygiène et salubrité. Le salon est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, ainsi que le samedi de 9h à 12h, uniquement sur réservation au 06.17.57.52.93 ou sur les sites Facebook et Instagram « la Parenthèse du Bois - spa et onglerie ». La seconde activité de la Parenthèse du Bois concerne la location de gîtes. Les trois gîtes sont lumineux, aménagés avec goût, axé sur la nature, dans un esprit de calme et de sérénité. Un premier gîte, « l'Aube », d'une surface de 80 m² peut accueillir de 4 à 6 personnes, les deux autres, « la Brume » et « le Couchant », de 30 m² chacun, sont prévus pour 2 à 4 personnes. Les deux premiers gîtes sont déjà disponibles, le 3e est en cours de finitions.



Mélanie et Mickaël Jeanniot dans le salon spa et onglerie de La Parenthèse du Bois. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRETIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta, BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE, CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63
a.massias@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Audrey Massias.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 11127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

La coopérative Qualisol lance POG au Salon Natexpo pour relancer la production de pois chiches en Occitanie et Gascogne avec une filière régionale durable.

La coopérative Qualisol relance le pois chiche régional

À l'occasion du Salon Natexpo, rendez-vous majeur des professionnels du bio et des transitions alimentaires, la coopérative agricole Qualisol annonce, via sa marque Graines & Légumineuses de France, le lancement de POG, le Pois Chiche d'Occitanie / Gascogne : une marque de filière régionale destinée à relancer et développer durablement la production de pois chiches dans le Sud-Ouest.

L'ambition de POG : relancer une filière régionale

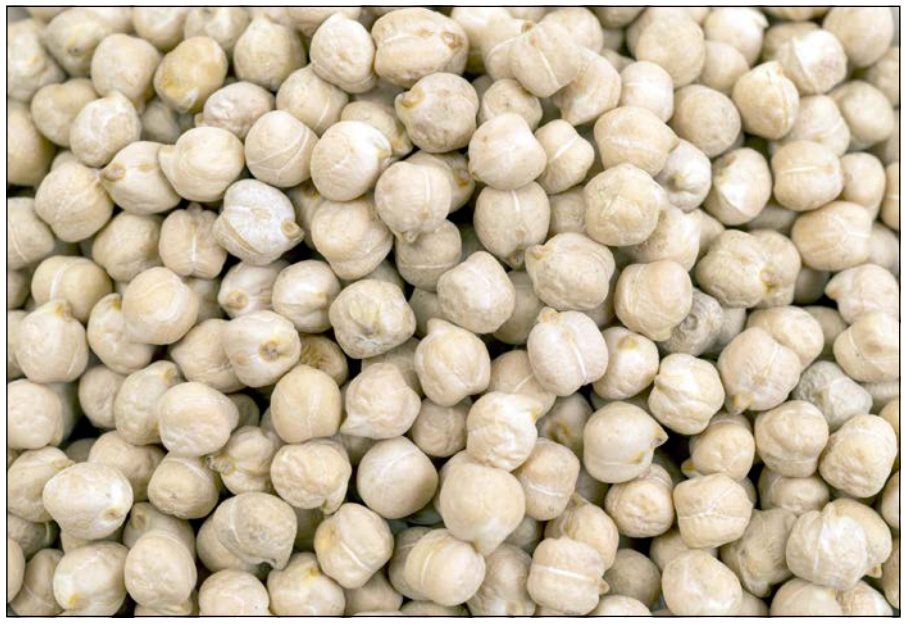
L'Occitanie, première région productrice de pois chiches en France, traverse une période de fragilisation de sa filière : baisse des surfaces, concurrence des importations, aléas climatiques. Avec POG, Pois Chiche d'Occitanie // Gascogne, la coopérative Qualisol souhaite redonner un second souffle à cette production stratégique.
Face à une demande croissante pour des pois chiches d'origine française, portée par les attentes des industriels, distributeurs et consommateurs en matière de traçabilité, de souveraineté alimentaire et de qualité, la structuration d'une filière régionale apparaît aujourd'hui comme un enjeu économique et stratégique majeur.
« Avec POG, notre ambition est de fédérer producteurs, transformateurs et partenaires autour d'une offre française fiable, compétitive et durable, tout en apportant une réponse concrète aux besoins du marché et en donnant une nouvelle impulsion à la production de pois chiches dans le Sud-Ouest », explique Thierry Gaborieau, responsable d'activité Graines & Légumineuses de France de la coopérative Qualisol.

Un collectif engagé sur la qualité

POG s'inscrit dans une démarche de marque de filière territoriale, et non dans un système de labellisation. Cette identité collective a pour vocation de renforcer l'ancrage régional de la production, d'assurer une traçabilité complète du champ à l'aval, et de valoriser une origine 100 % française.
Pour assurer un niveau d'exigence élevé, la démarche repose sur un manifeste qualité articulé autour de quatre piliers majeurs : Origine et traçabilité, avec un suivi rigoureux des parcelles et des producteurs.
Engagement de la semence à l'assiette, grâce au choix de semences adaptées et à l'accompagnement des agriculteurs.
Tri et conditionnement de haute précision, réalisés sur l'unité de tri de la coopérative Qualisol à Monfort (Gers), permettant d'atteindre une qualité de tri garantie à 99,9 %.
Construction d'une filière économiquement robuste, fondée sur la sécurisation des volumes, la contractualisation et la constitution d'un collectif régional.
En 2024-2025, plus de 3.000 tonnes de pois chiches ont ainsi été triées sur les sites de Qualisol, attestant de la performance et de la fiabilité du process industriel.
Au-delà des certifications (IFS Food, Bio Equitable en France, Bio, Biopartenaire, HVE), la coopérative est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale (RSE), accompagnée par EcoVadis, témoignant d'un haut niveau d'exigence environnementale, sociale et territoriale.

La Coopérative Qualisol - Graines & Légumineuses de France : l'expertise pois chiches

Référence française du pois chiche, Qualisol en a fait l'un des piliers de l'activité Graines & Légumineuses de France, où cette culture représente aujourd'hui près de 60 % de ses volumes. Forte de cette expertise, la coopérative maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur : choix de semences certifiées, accompagnement des producteurs selon un cahier des charges exigeant, et pilotage de toutes les étapes de tri, calibrage, nettoyage et conditionnement, réalisées en Occitanie, sur le site de Monfort (32).
Pionnière du pois chiche noir de type Dési en France, Qualisol a structuré une filière innovante autour de cette variété encore peu cultivée en Europe. Cette démarche, complétée par la production de pois chiches méditerranéens de type Kabuli, illustre la capacité de la coopérative à anticiper les évolutions du marché. Elle permet d'offrir aux industriels et aux distributeurs une gamme diversifiée de légumineuses de qualité, tout en favorisant la relocalisation des approvisionnements et la création de valeur sur les territoires.
En 2026, pour sa production de pois chiche, Graines & Légumineuses de France s'appuie sur un collectif engagé :
100 agriculteurs impliqués dans la filière (50 en agriculture biologique / 50 en conventionnel).
Une centaine de producteurs issus de coopératives partenaires.
Plus de 1.500 hectares engagés en pois chiches Kabuli et Dési.
Les pois chiches POG sont triés puis commercialisés exclusivement en sec à destination des distributeurs, grossistes, industriels agroalimentaires et transformateurs. Ils sont disponibles en plusieurs conditionnements adaptés aux besoins de la filière : big-bags pour les volumes industriels, ainsi que des sacs de 5 kg et 25 kg pour les transformateurs et les circuits de distribution spécialisés.



Le Pois chiche, une légumineuse en production biologique. *Jerome CHABANNE*

Récolte 2026 : malgré des rendements impactés par le climat, la filière poursuit son développement

La récolte 2026, marquée par des conditions estivales contraignantes, devrait atteindre environ 3.000 tonnes, un niveau qualifié de « moyen ». Les rendements ont été impactés par les fortes chaleurs et le stress hydrique, avec une moyenne de 10 quintaux bruts par hectare en agriculture biologique et 15 quintaux bruts par hectare en production conventionnelle.
Pour autant, la filière Pois Chiche d'Occitanie / Gascogne poursuit son développement avec l'ambition d'atteindre 5.000 tonnes à horizon 2030, en s'appuyant sur le collectif régional, l'amélioration continue des itinéraires techniques, et une demande croissante en pois chiches d'origine française, tant sur le marché national qu'à l'export.

Les légumineuses au cœur des transitions alimentaires

Le lancement de POG s'inscrit pleinement dans les grandes transitions alimentaires qui traversent aujourd'hui le secteur agroalimentaire. La diversification des sources de protéines, encouragée notamment par la loi EGAlim 2, la recherche de souveraineté alimentaire, les impératifs environnementaux et les enjeux de santé publique – fibres, protéines végétales, acides aminés essentiels – placent les légumineuses au cœur de la stratégie nationale.
Au-delà de leur intérêt nutritionnel, les légumineuses constituent un pilier des systèmes agricoles durables. Elles enrichissent naturellement les sols, nécessitent peu d'intrants, peu d'eau et offrent une résilience accrue face aux aléas climatiques. Autant d'atouts qui font du pois chiche une culture stratégique pour répondre aux attentes des consommateurs, des industriels et des territoires, tout en contribuant à la transition agroécologique.

Jacques COMBALBERT (clp)

Renseignements : 05.63.20.00.55 - contact@grainesetlegumineuses-defrance.fr www.grainesetlegumineusesdefrance.fr
Qualisol – 851 chemin de Carrel – BP 67 – 82102 Castelsarrasin Cedex – France

Déchets verts Le préfet de Tarn-et-Garonne rappelle l'interdiction de brûler les déchets verts depuis septembre face à 212 feux ayant ravagé près de 100 hectares dans le département.

Le préfet appelle à la vigilance face au risque d'incendie

Depuis le début du mois de septembre, une recrudescence des pratiques à risques est constatée dans le département de Tarn-et-Garonne, notamment en matière de brûlage de déchets verts par les particuliers.
Dans un contexte de végétation particulièrement vulnérable, le préfet de Tarn-et-Garonne rappelle les règles applicables et appelle l'ensemble de la population à la plus grande vigilance afin de prévenir les départs de feu.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année

Les déchets issus de la taille, de l'élagage ou de l'entretien des jardins doivent être déposés en déchetterie ou orientés vers une filière adaptée. Cette interdiction constitue une mesure essentielle de prévention des incendies. Un feu de déchets verts, même de faible ampleur, peut en effet rapidement se propager à la végétation environnante et constituer une menace pour les personnes, les biens et les espaces naturels.

Un risque d'incendie qui demeure élevé

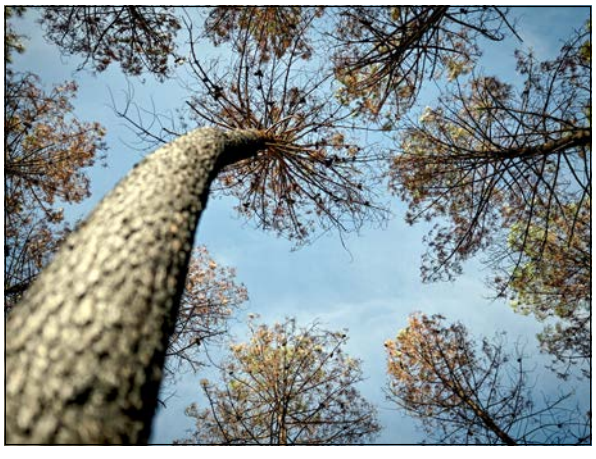
Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que les services d'incendie et de secours ont recensé, depuis le début de la saison, 212 feux de végétation et de récoltes, ayant occasionné près de 100 hectares de surfaces brûlées.
Par ailleurs, la végétation demeure fortement éprouvée par les vagues de chaleur intervenues au cours de l'été et par l'absence de précipitations durables sur le département. Dans ces conditions, le risque d'incendie et de propagation demeure élevé.
Chaque comportement compte : une pratique à risque, même ponctuelle, peut suffire à provoquer un départ de feu et favoriser sa propagation dans une végétation particulièrement vulnérable.

Des sanctions en cas de non-respect

Le non-respect de l'interdiction de brûlage constitue une infraction passible d'une contravention pouvant atteindre 750 euros, conformément à l'article R. 541-78, 14° du code de l'environnement. Les maires et leurs adjoints, ainsi que les agents de police municipale et les gardes champêtres, sont habilités à constater ces infractions.

La prévention des incendies repose sur la responsabilité de tous

Face à la persistance du risque, le préfet de Tarn-et-Garonne appelle chacun à la plus grande vigilance et au strict respect de l'interdiction de brûlage des déchets verts. La prévention des incendies repose sur la responsabilité de tous. Chacun est invité à adopter des comportements responsables et à privilégier les solutions adaptées pour l'évacuation et la valorisation des déchets verts. Un comportement à risque peut suffire à provoquer un départ de feu. Dans une végétation fragilisée par les conditions météorologiques de ces derniers mois, les conséquences peuvent rapidement devenir importantes. Le préfet remercie l'ensemble des habitants du Tarn-et-Garonne pour leur vigilance et leur mobilisation dans la prévention des incendies.



Vue sur la parcelle de pins de la forêt expérimentale qui a brûlé lors de « l'incendie de Saumos ». A Cestas en Gironde, le 2 septembre 2026. *UGO AMEZ*

Jacques COMBALBERT (clp)

Climat Le préfet Sébastien Cauwel a réuni, le 17 septembre, la cellule départementale sécheresse pour déployer le plan d'urgence agricole de 1,5 milliard d'euros en Tarn-et-Garonne.

Mobilisation générale pour soutenir les agriculteurs

Sébastien Cauwel, préfet de Tarn-et-Garonne, a souhaité une mobilisation générale pour soutenir les agriculteurs. Il a réuni le jeudi 17 septembre 2026 la cellule départementale sécheresse, en présence du président de la chambre d'agriculture, du président du conseil départemental, du représentant de la présidente du conseil régional et des organisations professionnelles agricoles. Étaient également mobilisés : la MSA, les établissements bancaires, les assureurs et les représentants des filières agricoles. Cette mobilisation collective s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence agricole annoncé par la Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire le 4 septembre, destiné à apporter une réponse aux conséquences des événements climatiques exceptionnels et à accompagner la reprise de l'activité agricole.
Doté de 1,5 milliard d'euros de crédits dont 1 milliard disponibles dès 2026, ce plan poursuit deux objectifs : indemniser les pertes exceptionnelles subies par les exploitants et permettre la reprise de la production agricole.

Une cellule pour piloter le déploiement des mesures

Réunie pour la deuxième fois sous son autorité, cette cellule a permis de présenter les quatorze mesures ainsi que les modalités de déclinaison pour le département. Les différents dispositifs susceptibles d'être mobilisés ont été présentés : les dispositifs relatifs à l'indemnisation de solidarité nationale (ISN), aux calamités agricoles, au dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), à la prise en charge des cotisations sociales agricoles, au soutien à l'achat d'engrais azotés et au maintien du soutien exceptionnel au gazole non routier agricole.
À l'occasion de cette réunion, les principes de répartition du fonds de réarmement ont été arrêtés.

Une aide ciblée à destination des exploitations les plus fragilisées

Doté de 27 millions d'euros pour la région Occitanie, ce fonds doit permettre de cibler les exploitations agricoles les plus en difficulté pour leur permettre de poursuivre leur activité et d'envisager la prochaine saison.
Pour le Tarn-et-Garonne, une première enveloppe départementale, d'un montant de 2 millions d'euros, a été déléguée.
En concertation avec les organisations professionnelles agricoles, Sébastien Cauwel, préfet de Tarn-et-Garonne, a fixé le cadre de répartition du fonds. Il s'appuie sur un principe de transparence et de lisibilité.
À destination des exploitations les plus en difficulté, il sera réparti sous la forme d'un forfait de 5.000 € complété de 2.000 € pour les agriculteurs récemment installés. Environ 400 exploitations pourraient en bénéficier.
L'objectif fixé est de permettre le versement des premières subventions dès le début du mois d'octobre.



Dans le cadre du plan d'urgence agricole; un soutien complémentaire est apporté aux agriculteurs confrontés aux conséquences des pertes de récoltes liées aux événements climatiques exceptionnels (photo archives). *Ugo Amez*

Le dégrèvement de TFNB : un dispositif complémentaire

Le fonds de réarmement sera complété par la mobilisation du dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).
Ce dispositif doit permettre d'apporter un soutien complémentaire aux agriculteurs confrontés aux conséquences des pertes de récoltes liées aux événements climatiques exceptionnels.

L'ensemble des acteurs engagés au côté du préfet

Le préfet a rappelé l'engagement de la grande distribution. Les enseignes se sont engagées à assouplir leurs cahiers des charges et à privilégier les productions locales et françaises. Il a rappelé qu'il en assurerait le suivi.
Un travail étroit a également été mené avec les établissements bancaires, partenaires essentiels de cette phase d'accompagnement des exploitations.

Préparer dès aujourd'hui l'adaptation de l'agriculture

Le préfet a rappelé que l'adaptation de l'agriculture du Tarn-et-Garonne nécessite de poursuivre les actions engagées afin de répondre aux besoins en eau des agriculteurs.
Il poursuit son accompagnement pour identifier des solutions d'irrigation compatibles avec les enjeux environnementaux et répondant aux besoins des agriculteurs, notamment sur les trois bassins versants déficitaires.
Le plan de curage engagé cet été a déjà permis d'autoriser le traitement des six premières retenues.
Les services de l'État poursuivront leur mobilisation aux côtés de la profession agricole, des collectivités, des organismes sociaux, des banques, des assureurs et de l'ensemble des partenaires.

Jacques COMBALBERT (clp)

Biodiversité Agnès Langevine, Patrick Martinez et Marianne Louradour scellent ce 25 septembre en Occitanie un partenariat ambitieux pour préserver le vivant et prévenir les incendies.

Un partenariat pour préserver le vivant

Agnès Langevine, vice-présidente à la région Occitanie en charge du Défi climatique, du Pacte vert et de l'Habitat durable, Patrick Martinez, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires, et Marianne Louradour, présidente de CDC Biodiversité, ont signé vendredi 25 septembre une convention de partenariat en faveur de la biodiversité. Cet accord vise à mobiliser les outils financiers et l'ingénierie de chacun des partenaires pour accompagner les entreprises, les agriculteurs et les territoires dans la préservation du vivant. Après un été 2026 marqué par les incendies et les épisodes climatiques extrêmes, il fait aussi de la prévention des feux et de la régénération des zones sinistrées une priorité.
L'Occitanie abrite plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. Ce patrimoine naturel, d'intérêt national voire mondial, se retrouve directement exposé au dérèglement climatique, en Occitanie plus que dans n'importe quelle autre région. Engagée à travers son ambition Occitanie Résiliente, adoptée en novembre 2025, la région a fait de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité une priorité qu'elle souhaite aujourd'hui partager avec tous les acteurs mobilisés sur le sujet.

C'est dans ce contexte que la région s'associe à la Banque des Territoires et à CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts, deux institutions engagées en faveur de la préservation de la biodiversité auprès des collectivités publiques et des entreprises. Cette convention fixe un cadre commun pour une action collective autour de trois axes majeurs :
L'accompagnement des entreprises : la région souhaite amplifier la sensibilisation des entreprises pour les encourager à intégrer la biodiversité dans leur stratégie, en s'appuyant notamment sur l'offre de CDC Biodiversité. La région dispose déjà d'outils pour accompagner les entreprises dans leur parcours de transformation écologique, à l'image du dispositif Boussole de l'impact qui recense 90 offres de financement et d'accompagnement. Grâce à cette convention, la région pourra désormais intégrer et relayer l'outil Global Biodiversity Score développé par CDC Biodiversité, permettant aux entreprises de mesurer leur empreinte biodiversité ;
L'accompagnement des agriculteurs : engagée pour la défense d'une agriculture adaptée aux enjeux climatiques et environnementaux de demain, la région se mobilise auprès des agriculteurs, notamment via les Contrats Agriculture durable, pour les accompagner dans leur mutation. Au moment où de nombreux agriculteurs sont impactés par le changement climatique et s'interrogent sur l'évolution de leurs pratiques, la région souhaite aller plus loin grâce à cette convention en mettant notamment à disposition des acteurs du secteur agricole l'outil AgriBEST. Développé par CDC Biodiversité, il permet de réaliser un autodiagnostic des pratiques agricoles et de leurs impacts sur la biodiversité des écosystèmes naturels et de donner les clés pour améliorer la prise en compte du vivant. Il sera proposé par les organismes de conseil agricole et rejoindra la boîte à outils de l'Agence régionale de la biodiversité tout en complétant l'accompagnement proposé par la Foncière agricole régionale.
La protection des forêts et le développement du pastoralisme : mobilisée pour la régénération des sols et des friches, la région souhaite renforcer son partenariat avec la Banque des Territoires et son Programme Renaturation qui vise à soutenir l'ensemble des acteurs de l'aménagement (collectivités locales, entreprises publiques locales, acteurs privés, Conservatoire d'Espaces Naturels, etc.) afin de mieux intégrer la renaturation dans leur aménagement et d'identifier les projets à financer pour y parvenir. La région pourra en ce sens faire remonter à la Banque des Territoires les propositions d'acteurs du territoire, notamment celles des PNR d'Occitanie, afin de constituer un vivier de projets. À travers le programme Pasto 2030, la région souhaite également identifier collectivement des pistes pour relancer le pastoralisme, pratique très favorable à la biodiversité et à la prévention des incendies.
La convention prévoit par ailleurs de mobiliser le Programme Nature 2050, porté notamment par CDC Biodiversité. Cet outil de financement innovant vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et à préserver et restaurer leur biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Il permet aux entreprises qui en font le choix de soutenir volontairement des projets portés par des acteurs locaux. La convention prévoit ainsi de flécher davantage de projets issus d'Occitanie vers ce programme afin qu'ils puissent bénéficier d'un financement. Plusieurs projets ont déjà fait l'objet d'un soutien dans la région : la restauration écologique d'une ferme à Escornebœuf (32), l'adaptation de la châtaigneraie cévenole au changement climatique, ou le projet de ferme bio portée à Boô-Silhen (65).

Jeunesse

Le Permis pour tous ouvre ses inscriptions

Le préfet de Tarn-et-Garonne, Sébastien Cauwel, et le procureur de la République à Montauban, Karline Bouisset, annoncent que les inscriptions sont ouvertes pour la 8e édition de la journée du Permis pour tous, qui se tiendra le samedi 7 novembre 2026 de 9 h à 17 h au lycée Jean de Prades de Castelsarrasin.
Cette nouvelle journée à destination des 15-25 ans fait suite au succès des sept premières éditions organisées depuis 2023 et qui ont permis de sensibiliser près de 900 jeunes aux risques routiers.
Comme les précédentes éditions, cette journée est entièrement gratuite et accessible sur inscription.
À travers des ateliers théoriques et pratiques (test au choc, voiture tonneau, parcours mobilités douces...), les participants pourront, tout au long de la journée, découvrir la formation à la conduite, les conduites à risques et la façon d'adapter son comportement pour une conduite plus sûre. Un quiz sera également organisé pendant la journée.
Les trois participants qui auront le mieux répondu repartiront avec un financement d'une valeur de 1.500 €, pour une formation au code et au permis de conduire dans une auto-école du département de leur choix.
Cette journée est l'occasion de rappeler une nouvelle fois que le département de Tarn-et-Garonne reste, malgré les nombreux contrôles, sanctions et actions de prévention, l'un des départements les plus accidentogènes de France, chez les jeunes particulièrement.

Jacques COMBALBERT (clp)

Sécheresse 2025 : refus de reconnaissance catastrophe

Par arrêté interministériel du 11 septembre 2026 publié au Journal Officiel du 22 septembre 2026, les communes ci-après ont vu leur demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle rejetée, suite à l'avis du 8 septembre 2026 rendu par la commission interministérielle, pour les dommages causés par le phénomène sécheresse 2025 : Lauzerte, L'Honor de Cos et Montech. Ces informations peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Tarn-et-Garonne www.tarn-et-garonne.gouv.fr et sur www.legifrance.gouv.fr notamment en ce qui concerne les périodes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle retenues pour les communes et les modalités de recours (recours administratif ou contentieux).

Jacques COMBALBERT (clp)

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2625**098**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Dénomination : NATHEO
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital : 1.000 euros
Siège social : 85 Avenue Victor Hugo 24120 TERRASSON LA VILLEDIEU
Objet : la fabrication et la vente de pizzas, de plats cuisinés à emporter, la vente de boissons à faible teneur en alcool à emporter
Durée : 99 années
Président **:** Monsieur Théo DELMOND, demeurant à SAINT PANTALEON DE LARCHE (19600) 110, boulevard de Feletz- Résidence Le Jardin de Lestrade Bat E
Transmission d'actions : toutes transmissions sous quelque forme que ce soit et quel qu'en soit le bénéficiaire, à l'exception des associés, est soumise à agrément préalable de la société.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

FONDS DE COMMERCE

A2625**622**

Notaires

Maître
Marie-Agnès CABANEL
Notaire
SARLAT (24200)
10 rue Emile Séroux

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Agnès CABANEL, Notaire à SARLAT-LA CANEDA (Dordogne), le 7 septembre 2026, enregistré à PERIGUEUX, le 14 septembre 2026, sous les références 2404P01 2026N01446, La **sas COLIBRI**, dont le siège est à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 4 place de la Grande Rigaudie, identifiée au SIREN sous le numéro 510771728 et immatriculée au RCS de BERGERAC a cédé à :
Olivier Paul René **DORLEANS**, et Restitude Rachel Marie Christine **OLLAGNIER**, demeurant à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 132 impasse de la Trappe Haute,
Un fonds de commerce de BAR, LICENCE IV, BRASSERIE, RESTAURANT, PIZZERIA, VENTE SUR PLACE ET A EMPORTER exploité à SARLAT LA CANEDA, 4 place de la Grande Rigaudie, ayant pour enseigne L'ENDROIT, pour lequel il est immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro SIRET 510771728,
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (180000,00 EUR), s'appliquant :
• aux éléments incorporels pour CENT MILLE TRENTE-NEUF EUROS (100039,00 EUR),
• au matériel pour SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET UN EUROS (79961,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, l'Etude de Maître CABANEL o domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Me Marie-Agnès CABANEL
Notaire.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2625**624**

Notaires

Maître
Marie-Agnès CABANEL
Notaire
SARLAT (24200)
10 rue Emile Séroux

INSERTION - LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Agnès CABANEL, Notaire à SARLAT-LA-CANEDA (Dordogne), 10 Rue Emile Séroux, le 7 septembre 2026, enregistré à PERIGUEUX, le 14 septembre 2026, sous les références 2404P01 2026N01433
Olivier Paul René **DORLEANS**, et Restitude Rachel Marie Christine **OLLAGNIER**, demeurant ensemble à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 132 impasse de la Trappe Haute, ONT CONFIE, à titre de location-gérance, à la **sas COLIBRI**, dont le siège est à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 4 place de la Grande Rigaudie, identifiée au SIREN sous le numéro 510771728 et immatriculée au RCS de BERGERAC.
Un fonds de commerce de BAR, LICENCE IV, BRASSERIE, RESTAURANT, PIZZERIA, VENTE SUR PLACE ET A EMPORTER exploité à SARLAT LA CANEDA, 4 place de la Grande Rigaudie, leur appartenant, ayant pour enseigne «L'ENDROIT», pour une durée d'une année à compter du 7 septembre 2026 renouvelable par tacite reconduction d'année en année. faute par l'une des parties d'y mettre fin en prévenant l'autre par LR avec AR au moins deux mois avant la date d'expiration normale de la location
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion
Maître CABANEL
Notaire

MODIFICATIONS

A2625**617**

L'ENCLOS

SCI AU CAPITAL DE 1000 €
SIÈGE SOCIAL : 139 AV DE VERDUN
LE CAP MARTIN PALACE BAT A
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
903 907 962 RCS NICE

L'AGE du 22/09/2026 a décidé de transférer le siège social du 139 Av de Verdun Le Cap Martin Palace Bat A, 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN au 385 route de la Mare - Lieudit Pragelier 24390 TOURTOIRAC à compter du dit jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée 903 907 962 RCS NICE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Périgueux.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 07 octobre 2021, a pour objet social l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, bien immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce ; la préparation des inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité et l'organisation de la transmission au sein de la famille ; et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil ainsi qu'un capital de 1000€ composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis

A2625**734**

GMI DECORATION
SARL AU CAPITAL DE 3 000 €
SIEGE SOCIAL : 34 RUE DE LA FORGE
24400 ST FRONT DE PRADOUX
948 255 641 RCS PERIGUEUX
L'AGE du 24/08/2026 a décidé de transférer le siège social du 34 Rue De La Forge, 24400 ST FRONT DE PRADOUX au 277 Route des Montets 24560 MONMADALES à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 948 255 641 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.
Gérance : M Guillaume COQ et Mme Mélissa OSTERMANN BOS, demeurant 461 Route de Leyrissat 24520 SAINT NEXANS.
Pour avis

A2623**825**

CF Compagnie Fiduciaire

3 S E T
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros

Siège social : 740 Avenue des Jardins
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
901 160 424 RCS PERIGUEUX

Avis de Publicité

Aux termes d'une délibération en date du 14 août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de modifier l'objet social à compter du 14 août 2026. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : La société à pour objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de station service et de toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, la vente de tous produits dérivés nécessaires, utile ou adaptés à l'automobiliste ainsi que la location de véhicules, achat et vente de
véhicules, la vente de gaz ; Toutes prestations de services concernant les Véhicules Terrestres à Moteur, notamment l'entretien, la réparation et le lavage ; le commerce au détail de tous produits et articles d'alimentation générale et plus généralement l'achat et la vente de tous produits alimentaires ou non, vente d'alcool à emporter ; Points services (formalités de cartes grises, relevé de km, consignes automatiques), relais colis, revente de tabac, jeux, presse, laveries libre-service, lavage canin libre service ; l'activité de restauration sur place et à emporter.
Nouvelle mention : La Société a pour objet : l'exploitation de tous fonds de commerce d'alimentation générale ; le commerce au détail de tous produits et articles d'alimentation générale et, plus généralement, achat et vente de tous produits alimentaires ou non ; vente d'alcool à emporter ; point services ; relais colis ; loto, jeux de la Française des jeux, PMU ; presse, journaux, librairie ; l'activité de restauration sur place et à emporter, avec ou sans vente de boissons alcoolisées ; la revente de tabac.»
- de transférer le siège social du 740 Avenue des Jardins, 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU au 8 Rue des Sports 24000 PERIGUEUX à compter du 14 aout 2026, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Mention sera faite au R.C.S de Périgueux.
Pour avis
La Gérance

A2625**737**

SL-CI

Société civile immobilière
au capital de 457 000 euros
Siège social : 156 Avenue Michel GRANDOU
24750 TRELISSAC
512 089 673 RCS PERIGUEUX

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1 SEPTEMBRE 2026 :
- Monsieur Serge LARROZE-CHICOT, demeurant 1 Chemin des Grands Bruts, 24750 TRELISSAC, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Madame Samuelle LARROZE-CHICOT.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Pour avis La Gérance

A2625**766**

SARL PASQUET
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : Route de Terrefort
24150 COUZE ET SAINT FRONT
821 649 282 RCS BERGERAC

Selon décision en date du 31/08/2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

TESTAMENT

A2625**726**

SCP Rudy BOIZIOT et Romain QUANTIN
Notaires associés à
ASTAFFORT (47220),
7 Place de la Nation

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 novembre 2018, Madame Adrienne Fernande BEYNEY, en son vivant retraitée, demeurant à CONDAT-SUR-TRINCOU (24530) 41 place Adrienne et Robert MAZIERE lieudit Roc, née à EYVIRAT (24460), le 25 décembre 1937, veuve de Monsieur Robert MAZIERE et non remariée, non pacsée, décédée à CHAMPAGNAC-DE-BELAIR (24530) (FRANCE), le 3 mai 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvain FEROCQ, Notaire à NONTRON (24300), en date du 11 mai 2026, puis a fait l'objet d'un acte reçu par Me Rudy BOIZIOT, notaire à ASTAFFORT (47220) le 22 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Rudy BOIZIOT, Notaire à ASTAFFORT (47220), 7 place de la Nation, référence CRPCEN : 47068, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire.

A2626**195**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil -
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 juin 2020,
Monsieur Marcel **DUPUY**, en son vivant Retraité, demeurant à CARSAC-AILLAC (24200) Le Plantou.
Né à ANGLARS-NOZAC (46300), le 31 janvier 1942.
Veuf de Madame Georgette **MOUNIE** et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à CARSAC-AILLAC (24200) (FRANCE) , le 25 mai 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sandra OUDOT, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU», titulaire d'un Office Notarial à SARLAT-LA-CANEDA, 9B avenue Brossard, le 13 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sandra OUDOT, Notaire à 24200 SARLAT-LA-CANEDA 9b Avenue Brossard, référence CRPCEN : 24083, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2625**782**

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 5 juillet 2019,
Monsieur Roger Louis NESPOUX, demeurant à SAINT-MESMIN (24270) 4 impasse du puy du Roy .
Né à SAINT MESMIN (24270), le 23 mai 1936.
Célibataire non pacsé
De nationalité Française.
Décédé à LANOUAILLE (24270), le 26 juillet 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume MOUTIER, Notaire Associé à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (87), 15 avenue Gutenberg, le 23/09/2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire soussigné référence CRPCEN : 87061, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2623**716**

Notaires

Etude de Maîtres
Loïc HAZA
et Laetitia DESSET
Notaires associés
à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS
(Charente)
13 rue des Tanneurs

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 novembre 2003, **Monsieur Jean VINSONNAUD,** en son vivant retraité, demeurant à SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIERE (24360) 1348 route André Claveau, né à ANGOULEME (16000), le 27 juin 1935, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à PERIGUEUX (24000), le 11 avril 2026, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Loïc HAZA, notaire à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS, 13 rue des Tanneurs, le 8 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Les oppositions pourront être formées par tout intéressé auprès de Me Loïc HAZA, notaire chargé du règlement de la succession, 29 avenue du Général de Gaulle 16220 MONTBRON, référence CRPCEN 16074, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'ANGOULÊME de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,
Maître Loïc HAZA

Landes

MODIFICATIONS

A2624**715**

JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

SCI MOUNICQ

Société civile immobilière
au capital de 4 882 005 euros
Siège social : Lieu-dit Mounicq - 40380 OZOURT
402 316 863 RCS DAX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 1er juillet 2026 a décidé et réalisé une augmentation du capital social d'un montant de 1 810 005 euros, pour le porter de 3 072 000 euros à 4 882 005 euros, par compensation avec une créance liquide et exigible et émission de 120 667 parts nouvelles de 15 euros chacune. Les articles 6 et 7 des statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance

Courrier français | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

annoncelegale.alcregie.com

UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !



A2626**066**

LA GASCONIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 11 750 €
Siège social :
2430 Route du Douc
40410 LIPOSTHEY
903 951 945 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une délibération en date du 07 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS,
La Présidente.

A2625**874**

Par décision en date du 25 août 2026, les actionnaires de la société GOURDON FRERES, SA au capital de 217 000 euros dont le siège social est sis Route de Geaune 40800 AIRE SUR L'ADOUR, immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le n° 340 806 439, ont décidé de révoquer Monsieur Pierre GOURDON de son mandat d'administrateur et ce à compter du même jour.

La présidence

TESTAMENT

A2626**127**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 18/12/2012 et du 27/05/2026, Mme Stéphanie MALLET, demeurant à LAGLORIEUSE (40090), 696 chemin de Peyrinas Chez Mr Philippe MALLET. Née à MONT-DE-MARSAN (40000), le 27/01/1974. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à LAGLORIEUSE (40090) (FRANCE) , le 05/07/2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Alice BERNARD, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée «STORCK VERGNEROCHE», titulaire d'un Office Notarial à NIMES (Gard), Le Carré 20.50, Parc Georges Besse II, 240 Chemin de la Tour l'Evêque, le 23/09/2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Alice BERNARD, notaire à NIMES (30000), référence CRPCEN : 30007, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NIMES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis et mention.
Me Alice BERNARD, notaire.

Lot-et-Garonne

MODIFICATIONS

A2626**168**

SOCIETE SIBA MENUISERIE

S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 €
Siège social : Ayet 47400 Tonneins
RCS AGEN 323 720 276

Aux termes des résolutions de l'AGE réunie au siège social en date du 30 Juillet 2026, il a été pris acte de la non dissolution de la société et du maintien de l'activité malgré des capitaux propres négatifs ou inférieurs à la moitié du capital social.

Mention est faite au RCS de AGEN.

Pour avis
Le Président

A2626**225**

ATB CONSEIL D'EXPERT
28 bis avenue de Fumel
47500 Montayral

CHANGEMENT DE LA FORME JURIDIQUE

TSI Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1 500,00 € dont le siège social est sis 25 RUE DES ABEILLES - 47500 MONTAYRAL RCS AGEN, SIREN 943 003 129

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 1er septembre 2026, l'associé unique a décidé de transformer la Société en Société à responsabilité limitée à associé unique, sans création d'une personne morale nouvelle,à effet immédiat.

La Société est dirigée par : Gérant Monsieur Aldric QUERE, pour une durée illimitée.

Le présent changement n'emporte aucune modification de la dénomination sociale, du capital, du siège, de la durée, de l'objet social de la société.

Mention sera portée au RCS d'Agen.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**758**

Maître CELINE SAENZ-RICHASSE
6 RUE DU DOCTEUR CHANTELOUBE
47130 PORT STE MARIE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

«**M. Alain Bernard VIGNEAU**, agriculteur, né à PORT SAINTE MARIE (47130), le 22 avril 1952 et **Mme Josette GARREAU**, infirmière, née à MONTGAILLARD (47230), le 27 août 1960, demeurant ensemble à PORT SAINTE MARIE (47130), 110 chemin des Pilons, mariés à la Mairie de MONTGAILLARD (47230), le 09 août 1979, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial en apportant à la communauté un bien appartenant en propre à M. Alain VIGNEAU.

L'acte a été reçu par Me Céline SAENZ-RICHASSE, notaire à PORT SAINTE MARIE, le 29 août 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Céline SAENZ-RICHASSE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Céline SAENZ-RICHASSE»

A2626**328**

OFFICE NOTARIAL
ASTAFFORT - LAYRAC

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain QUANTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Rudy BOIZIOT Romain QUANTIN, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège social à ASTAFFORT (Lot & Garonne), 7 Place de la Nation, CRPCEN 47068, le 24 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec convention d'attribution de la communauté entre :

Monsieur Jacques **GLORIS**, Retraité, et Madame Paulette **MARTIN**, Retraitée, demeurant ensemble à LAYRAC (47390) 33 rue de Monfort.

Monsieur est né à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) le 2 avril 1949,

Madame est née à LA BARRE (70190) le 1er décembre 1950.

Mariés à la mairie de LA BARRE (70190) le 7 juillet 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2626**330**

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Rudy BOIZIOT, Notaire à ASTAFFORT (47220), 7 Place de la Nation**, CRPCEN 47068, le 24 août 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec apport de biens propres entre :

Monsieur Patrick René Dominique **MASSARDI**, retraité, demeurant et Madame Nelly Marie Andrée **MAZARS**, salariée, demeurant ensemble à LAYRAC (47390) 1016 route Randé,

Monsieur est né à NERAC (47600) le 19 septembre 1962,

Madame est née à AGEN (47000) le 2 septembre 1965.

Mariés à la mairie de LAYRAC (47390) le 26 novembre 1988 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean Louis BOUYSSOU, notaire à ASTAFFORT (47220), le 9 août 1988.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2626**332**

INSERTION aménagement DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain QUANTIN, Notaire à ASTAFFORT 47220), 7 Place de la Nation, CRPCEN 47068, le 24 septembre 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, avec insertion d'une clause de préciput et une clause de prélèvement moyennant indemnité à titre d'avantage matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Michel Alain Jean **GIMET**, retraité, demeurant à LAYRAC (47390) 40 chemin de Grand Saubiac, et Madame Sylvie Christine **CASAGRANDE**, Salariée, demeurant à LAYRAC (47390) Grand Saubiac Les Capots.

Monsieur est né à AGEN (47000) le 12 avril 1962,

Madame est née à AGEN (47000) le 5 juillet 1968.

Mariés à la mairie de LAYRAC (47390) le 12 décembre 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TRIBUNAUX

A2626**236**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

EQUIPE INGENIERIE RCS 504 213 174 Lieu dit le Tuquet 47350 AGME Jugement du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON en date du 16/09/2026, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant en qualité de Mandataire Judiciaire : SELARL PELLETIER ET ASSOCIES MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Nicolas PELLETIER 52-56 Rue Molière 85000 La Roche-Sur-Yon, , et a ouvert une période d'observation expirant le 25/11/2026, date de cessation des paiements le 01/05/2026. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

A2626**240**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

HAKA ENERGY RCS 750 552 002 Route d'Agen Place du Foirail 47370 TOURNON D'AGENAIS Jugement du tribunal de commerce de Cahors prononçant en date du 21 Septembre 2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SCP CBF ASSOCIES pris en la personne de Maître Jean BARON 10, rue Alsace-lorraine - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL LGA prise en la personne de Maître Laurent GALINAT 111, boulevard Gambetta - 46000 Cahors .

A2626**238**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

PG INFO 82 RCS 812 615 268 Centre Commercial Géant Casino Boé 120 Avenue de Bigorre 47550 BOE Jugement du tribunal de commerce de Montauban en date du 08 Septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

CONSTITUTIONS

A2626**135**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28 septembre 2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : Dénomination sociale : **A&B CONSEILS ET FINANCES** Capital social : 421 500 euros Siège social : 13, impasse Jean Giono - 47550 BOÉ Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables. Elle peut réaliser toutes opérations compatibles avec son objet social et qui se rapportent à celui-ci dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations de toute nature sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables. Président :Alain BERSANS demeurant 13, impasse Jean Giono - 47550 BOÉ Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :A chaque action est attachée une voix. Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : aucune clause Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Agen.

Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2626**201**

Avis de dissolution

GAEC SAVEURS 4 SAISONS

Au capital de 45 734.71 euros
Siège social : «Petit Pey»
47120 SAINT PIERRE SUR DROPT
RCS AGEN : N°402.468.144

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/09/26, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/11/26.

Ils ont nommé comme liquidateurs Mme COMIN Anne demeurant au 4 le bourg, 33790 SOUSSAC et M. BOUSSEAU Pierre demeurant au 5 l'Embarie, 33 580 NEUFFONS.

Le siège de la liquidation a été fixé à «Petit Pey» 47120 SAINT PIERRE SUR DROPT où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN (47).

Pour avis et mention, les liquidateurs.

Tarn-et-Garonne

MODIFICATIONS

A2626**351**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

JCC

SAS au capital de 1 153 776 €
Siège social :
Zone Industrielle de Meaux
82300 CAUSSADE
533 706 479 RCS MONTAUBAN

Aux termes d'une décision unanime des associés du 28/09/2026, il a décidé de transférer le siège social de la Zone Industrielle de Meaux, 82300 CAUSSADE au 440 chemin Jean Ferrat - 82270 MONTPEZAT-DE-QUERCY à compter du 28/09/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

CONSTITUTIONS

A2626**294**

CHUVA

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 941 chemin
du Moulin de Gandalou
82100 CASTELSARRASIN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Castelsarrasin (82100) du 22 septembre 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Civile Immobilière, Dénomination : **CHUVA** Siège social : 941 chemin du Moulin de Gandalou 82100 CASTELSARRASIN Capital : 1.000 €, Apports : en numéraire 1.000 € Objet : l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'entretien et la location de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de parts ou actions de sociétés à prépondérance immobilière, notamment de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), ainsi que de tous droits immobiliers ou valeurs mobilières ayant un lien direct ou indirect avec la gestion du patrimoine de la Société ; le placement et la gestion de la trésorerie disponible de la Société, notamment au moyen de comptes à terme, contrats de capitalisation, placements obligataires, valeurs mobilières et autres produits financiers, sous réserve que ces opérations demeurent accessoires à l'objet civil de la Société et ne constituent pas une activité commerciale ; la souscription, l'acquisition, la détention, la gestion et, le cas échéant, le rachat ou la cession de contrats de capitalisation et de placements financiers, dans le cadre de la gestion patrimoniale de la Société ; la souscription de tous emprunts, crédits ou concours financiers nécessaires à la réalisation de l'objet social, ainsi que la constitution de toutes garanties, sûretés et hypothèques sur les biens appartenant à la Société ; exceptionnellement, la vente des biens et droits immobiliers appartenant à la Société, dès lors que ces opérations ne remettent pas en cause le caractère civil de la Société et ne constituent pas une activité habituelle de marchand de biens ; et, plus généralement, toutes opérations civiles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition de ne pas modifier le caractère civil de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, Gérance : - Monsieur Samuel Valentim SENRA BARBOSA DANTAS, demeurant 941 chemin du Moulin de Gandalou 82100 CASTELSARRASIN Cession de parts : Libre entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Pour la cession à des tiers, agrément par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, représentant les deux tiers du capital social. Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Montauban.

Pour avis,
le Représentant légal

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**878**

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Galhiane CROUZET, Notaire associée, de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Julien MOGNETTI et Galhiane CROUZET, Office notarial du Quercy Caussadais « titulaire d'un Office Notarial à CAUSSADE (Tarn-et-Garonne), 106, avenue Edouard Herriot,** CRPCEN 82008, le 24 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Jean-Louis Michel **BONNAFE**, Retraité, et Madame Geneviève France **COURTIN**,

Retraitée, demeurant ensemble à BRUNIQUEL (82800) 338 route des Abriols.

Monsieur est né à NEGREPELISSE (82800) le 14 avril 1962,

Madame est née à VALENCE (26000) le 14 mars 1962.

Mariés à MONTRICOUX (82800), le 30 juillet 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TRIBUNAUX

A2626**214**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 22/09/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **SERVICE TRACTO PELLE** Nom : SERVICE TRACTO PELLE (SAS) Forme - capital Société par actions simplifiée 40 000,00 € Adresse 120 a, Chemin de Nauze Vert 82710 Bressols R.C.S. MONTAUBAN : B 821 832 102 2016 B 426 Si non inscrit au RCS : 821 832 102 Activité : Terrassement, maçonnerie, peinture en bâtiment et plâtrier, plaquiste en sous-traitance, génie civil et bureau d'étude. Jugement initial : 25/03/2025

A2626**216**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 22/09/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **SARL IMMO-PARTNERS** Nom : SARL IMMO-PARTNERS (SARL)E nseigne : IMMO-PARTNERS Forme - capital Société à responsabilité limitée 7 800,00 € Adresse : 914, Avenue Jean Moulin 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 444 390 223 2002 B 365 Si non inscrit au RCS : 444 390 223 Activité : Transactions sur immeubles et fonds de commerce Jugement initial : 23/09/2025

A2626**211**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 22/09/2026 a prononcé la clôture pour extinction du passif des opérations de liquidation judiciaire de : Nom - Prénom : **DERRUA MACIP ANNIE** Enseigne : **LADIE** Forme-capital : 0,00 Adresse : 7, rue de la République 82300 CAUSSADE R.C.S. MONTAUBAN : A 320 871601 81 A 90 Si non inscrit au RCS : 320 871 601 Activité : Mercerie bonneterie et accessoires concernant la profession Jugement initial du 2010512008

A2626**209**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 22/09/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Nom : **MURESAN Ioan** Forme - capital 0,00€ Adresse 100, impasse de Rigallet 82800 Nègrepelisse R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit au RCS : 795 176 544 Jugement initial : 26/03/2024

A2626**230**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 22/09/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom-Prénom **EDP La Grange (SAS)** Dénomination EDP La Grange Enseigne Forme-Capital Société par actions simplifiée 1 000,00 € Adresse 15, Rue du Pays de Serres 82220 Vazerac R.C.S. MONTAUBAN B 935 123 356 2024 B 841 Si non inscrit au RCS 935 123 356 **Activité L'exploitation, gestion et développement d'un restaurant, y compris la vente de repas à consommer sur place ou à emporter, la fourniture de services de traiteur et restauration collective ou événementielle ; l'achat, vente et distribution de boissons alcoolisées et non alcoolisées dans le cadre de l'exploitation d'une licence IV.** Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN Date de cessation des paiements 21/08/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2626**218**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 22/09/2026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE à l'égard de : Nom-Prénom **A.R.D.N Etanche (SAS)** Dénomination A.R.D.N Etanche Forme - Capital Société par actions simplifiée - 1 000,00 € Adresse 30 A, Chemin du Pastenc 82710 Bressols R.C.S. MONTAUBAN B 907 792 485 2021 B 949 Si non inscrit au RCS 907 792 485 Activité Travaux d'étanchéité et de bardage Administrateur judiciaire avec pour mission outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi : Mandataire judiciaire SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 30/04/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus désigné.

A2626**208**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN , par jugement du 22/09/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom-Prénom (SARL) TRANSPORTS LETEURTRE «SOCIETE EN LIQUIDATION» Dénomination **TRANSPORTS LETEURTRE «SOCIETE EN LIQUIDATION»** Forme - Capital Société à responsabilité limitée 106 000,00 € Adresse 200, Rue des Cerises 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN B 440 913 622 2002 B 61 Si non inscrit au RCS 440 913 622 **Activité Toutes opérations commerciales et industrielles se rapportant aux transports routiers de marchandises, location de véhicules industriels.** Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN Date de cessation des paiements 15/07/2026 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PETITES ANNONCES

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

Vds bascule à bauvins Maréchal, benne 3 points, essieu, roues, pneus tracteur 650/65/42, 540/65/30, motopompe Honda 60m3/H, monte botte, poste à souder, pneus 420/85/42, bétonnière 3 points Tél. 06.21.68.22.91

Courrier français
HEBDOMADAIRE REGIONAL
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24



Destination Santé

Nez bouché : pourquoi avons-nous cette sensation de perdre le goût…



Jo-Panuwat-D - Phovoir

L'odorat et le goût correspondent à deux sens, différents mais très complémentaires. L'odorat est la capacité à percevoir des odeurs . Quant au goût, il est le résultat d'un ensemble de sensations issues de ce que les spécialistes appellent les « bourgeons du goût », nom donné à ces récepteurs tactiles et thermiques situés dans les papilles gustatives qui tapissent la langue. Mais pas seulement.

Bouche, cerveau, nez…

S'ils sont en contact direct avec notre cerveau lors de chaque bouchée, ces bourgeons communiquent aussi avec notre nez, en particulier la muqueuse olfactive, stimulée par les odeurs alimentaires lors de la déglutition ! Comme le précise l'Inrae, « quand nous mangeons un aliment, ses molécules aromatiques volatiles sont libérées et remontent par l'arrière de notre gorge jusqu'aux fosses nasales où elles stimulent les récepteurs olfactifs ». Ce qui signifie que notre odorat exerce un rôle déterminant lorsque nous mangeons. Jusqu'à perdre le goût lorsque nous avons le nez bouché ? Pas exactement…

Une perte d'arôme

Le goût se limite aux saveurs fondamentales : le sucré, le salé, l'acide, l'amer ou l'umami. « Par exemple », illustrent les cliniques universitaires Saint-Luc, « lorsque vous mangez un bonbon à la fraise, votre odorat vous dit que c'est à la fraise ». Car l'odorat relaie l'arôme des aliments. Ce qui signifie que lorsque nous le perdons - par exemple en présence d'un rhume - c'est bien l'arôme des aliments que nous sentons moins. Et non pas leur goût.

Santé rénale : les femmes moins bien diagnostiquées et prises en charge

La maladie rénale chronique (MRC) concerne environ une femme sur dix dans le monde. Pourtant, elle reste davantage sous-diagnostiquée chez les femmes et celles-ci accèdent moins souvent à certains traitements, notamment la dialyse et la transplantation rénale. Dans une déclaration scientifique publiée le 17 septembre dans Circulation, l'American Heart Association appelle à mieux tenir compte des spécificités féminines dans la prévention et la prise en charge.



Pixel-Shot- Phovoir

Biologie, hormones, grossesse, ménopause mais aussi facteurs socio-économiques peuvent influencer le risque rénal et la réponse aux traitements. Les femmes restent par ailleurs sous-représentées dans les essais cliniques. Autre enjeu : certains outils diagnostiques pourraient être moins précis chez elles, notamment la créatinine, un marqueur influencé par la masse musculaire. La santé rénale entretient aussi des liens étroits avec la santé reproductive. La maladie rénale peut compliquer une grossesse et certaines complications, comme la prééclampsie, augmentent ensuite le risque rénal. À l'inverse, certaines situations gynécologiques, comme une ménopause précoce ou l'ablation des ovaires, pourraient également accroître ce risque.

Enfin, les écarts con-cernent aussi l'accès à la transplantation : dans le monde, les hommes bénéficient d'une greffe de rein environ 30 % plus souvent que les femmes. Pour l'American Heart Association, mieux inclure les femmes dans les essais cliniques et analyser les résultats selon le sexe permettraient de mieux détecter les maladies rénales et d'adapter les traitements.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Escazal Films

Marie-Line et son juge

Deux ans après la mort de Michel Blanc, France 2 diffuse l'un de ses derniers films, *Marie-Line et son juge*, sorti en 2023. Cette comédie dramatique de Jean-Pierre Améris est adaptée du roman *Changer le sens des rivières* de Murielle Magellan.
Il y a des rencontres qui changent une vie. Défiant la barrière entre les milieux sociaux, les couleurs de peau ou le handicap, ces rapprochements sont une source d'inspiration pour bon nombre de scénaristes. *Marie-Line et son juge* fait partie de ces longs métrages centrés sur ces croisements de destinées qui peuvent transformer le cours d'une vie. En l'occurrence, cette jeune femme de 20 ans a bien besoin d'un coup de pouce, elle qui se retrouve condamnée pour s'en être prise à son ex-compagnon. Sans le sou et sans avenir, elle n'a pas les moyens de payer les dommages et intérêts que la justice lui a imposés. Et c'est contre toute attente le magistrat lui ayant infligé cette peine qui va l'aider à remonter la pente en lui proposant un travail de chauffeur… Entre lutte des classes et soutien mutuel, nos personnages vont tous les deux grandir grâce à une complicité improbable.
Dix ans après sa prestation inoubliable dans *La Famille Bélier*, Louane Emera revient au cinéma dans le rôle de cette serveuse solaire, énergique et déterminée à se sortir de la galère. Face à elle, Michel Blanc est irrésistible dans la peau du juge ronchon et taciturne.

Dimanche 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *François d'Assise – L'exigence de la foi*
Ce documentaire inédit retrace la vie de François d'Assise, né Giovanni di Pietro Bernardone dans un village italien au XIIe siècle. Fils d'un riche marchand, il est devenu l'une des figures majeures du catholicisme.
Samedi 3, Arte, 20 h 55

| *Après la colère*
Caroline Roux présente *Après la colère*, une série documentaire en forme d'enquête, consacrée à de grands faits d'actualité qui ont bouleversé la société française ces dernières années. Pour ce premier numéro, la journaliste reviendra sur le meurtre de Thomas Perotto lors d'un bal à Crépol, dans la Drôme.
Mardi 6, France 2, 21 h 10

| *Fifi et sa bande - C'était pas gagné*
Ce documentaire raconte comment Philippe Lacheau et sa célèbre troupe se sont imposés comme des figures incontournables de la comédie française. À travers des images d'archives et des témoignages, notamment celui d'Huguette, la mère de Philippe, le film remonte le temps et retrace trente ans de détermination, d'humour et d'amitié.
Mercredi 7, Canal+, 21 h 05

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.30 The Voice Kids
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : CASTRES / TOULOUSE
Top 14. 5e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 Clique X, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Maroc, la vallée des roses
Présenté par Jérôme Pitorin
22.40 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES -10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
FRANÇOIS D'ASSISE – L'EXIGENCE DE LA FOI
22.25 Le monde des croyances, doc.

DIMANCHE


Brokenwood, France 3

TF1
21.10 FILM
FAST & FURIOUS X
Avec Vin Diesel
23.35 Equalizer 3, film
FRANCE 2
21.10 FILM
MARIE-LINE ET SON JUGE
Avec Louane Emera
22.55 Bâtiment 5, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD -10
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : MONTPELLIER / TOULON
Top 14. 5e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
AUX ORIGINES DES TERRORISMES -10
22.50 Aux origines des terrorismes, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
Avec Alec Guinness
23.35 43e Festival mondial du cirque de demain, spectacle

LUNDI


Police Python 357, Arte

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / BELGIQUE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
-10 Épisode 4
Avec Fanny Cottençon
21.55 Les aventurières, série
FRANCE 3
21.10 FILM
MES HÉROS
Avec Josiane Balasko
22.40 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN -10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Running Man, film
FRANCE 5
21.05 DIVERTISSEMENT
DROIT OU PAS DROIT ?
Présenté par Anne-Élisabeth Lemoine
23.00 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
POLICE PYTHON 357 -10
Avec Yves Montand
23.00 Simone Signoret, doc.

MARDI


Hamnet, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
22.15 Koh-Lanta, jeu
23.15 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
APRÈS LA COLÈRE
Présenté par Caroline Roux
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
HAMNET
Avec Paul Mescal
23.15 Super plan, mag.
23.40 « Hurlevent », film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
POULET MANIA
21.55 La cuisine du Sud-Ouest se confie, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 -10
Attention fragile !
Avec Angela Bassett
Adjugé, vendu !
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
USA 1960-1980
La révolution conservatrice
22.45 USA 1960-1980, doc.

MERCREDI


Sœurs, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER -10
Avec Justin Hartley
22.55 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS -10
Avec Lola Dewaere
22.50 Tout pour Agnès, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Les héros du patrimoine, doc.
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
Les copains
De Arnaud Louvet
Les apprentis
22.35 Chers parents, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
ZERO DARK THIRTY
Avec Joel Edgerton
23.30 Kathryn Bigelow – Hollywood sous adrénaline, doc.

JEUDI


Le code du tueur, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES
Avec Sofia Essaïdi
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
1277 jours dans l'enfer des geôles iraniennes
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LE JURA
Avec Sandrine Quétier
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
22.40 L'enfant de la forêt au Costa Rica, doc.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
L'APOCALYPSE À L'ÂGE DU BRONZE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
22.00 On n'est pas d'accord !
ARTE
20.55 SÉRIE
LE CODE DU TUEUR
Avec John Simm
22.30 Le code du tueur, série

VENDREDI


Stillwater, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL ?
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
21.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LE CLAN DELON, L'IMPOSSIBLE HÉRITAGE
22.45 Mireille Darc et ses tontons flingueurs, doc.
CANAL+
21.10 FILM
MARSUPILAMI
Avec Philippe Lacheau
22.45 Fifi et sa bande - C'était pas gagné, doc.
FRANCE 5
21.05 FILM
SHE SAID
23.15 Dictionnaire amoureux du journalisme, doc.
M6
21.10 FILM
STILLWATER -10
Avec Matt Damon
23.40 La chute du président, film
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
GERTA ET LE MONDE DÉCHIRÉ
Avec Barbora Vachova
22.25 Gerta et le monde déchiré, téléfilm

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Samedi d'en rire ★



Évincé de la présentation de *Samedi d'en rire*, Jean-Luc Lemoine est remplacé par son confrère Bernard Montiel pour la nouvelle saison, à venir le 3 octobre sur France 3. L'animateur sera entouré de Nathalie André, Nadège Beausson-Diagne et Thomas Croisière pour retracer les moments incontournables de la musique et de l'humour des années 1960 à 2000.
Samedi 3, France 3, 13 h 30

Fast & Furious X ★★

Rappelez-vous : dans le cinquième film de la saga, Dom Toretto et son équipe avaient vaincu Hernan Reyes, un ponte de la drogue en Amérique du Sud. Aujourd'hui, son fils Dante, qui a assisté à la chute de son père du haut d'un pont de Rio de Janeiro, vient assouvir sa vengeance et menace la propre famille de Dom, en particulier son petit garçon. Un affrontement de haut vol se prépare… **Dimanche 4, TF1, 21 h 10**

Mes héros ★★

Maxime, chef d'une compagnie d'ambulances, se rend en catastrophe au commissariat où sa mère a été placée en garde à vue après une dispute avec son père. Il décide donc de ramener sa maman au bercail et en profite pour décompresser dans cette grande maison de campagne, propice au questionnement. Cette parenthèse familiale et bucolique lui rappelle d'où il vient mais cette quiétude va quelque peu être bousculée par l'arrivée d'un migrant… **Lundi 5, France 3, 21 h 10**

Droit ou pas droit ? ★★



Chaque année depuis 2017 en France se tient la Nuit du droit, une manifestation gratuite qui propose divers événements visant à vulgariser le droit de manière pédagogique. C'est à cette occasion que France 5 propose le jeu *Droit ou pas droit ?*, présenté par Anne-Élisabeth Lemoine. Des jeunes avocats mettent leurs connaissances en compétition en répondant à des questions juridiques. **Lundi 5, France 5, 21 h 05**

Belgomania, toute la Belgique qu'on aime ! ★★

Ce documentaire divertissant et plein d'humour décrypte toutes les subtilités de la Belgique. Les témoignages de Lio, Axelle Red, Nawell Madani, Adamo, Plastic Bertrand et Philippe Geluck nous aident à mieux cerner ce territoire complexe mais si proche et si attachant. La Belgique tient à sa spécificité et se distingue de son voisin français. **Lundi 5, France 4, 21 h 00**

Zero Dark Thirty ★★

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'ennemi public numéro 1 se nomme Oussama ben Laden. Jeune analyste à la CIA, Maya participe à une traque clandestine du terroriste. Jessica Chastain se montre particulièrement convaincante dans la peau de cette spécialiste du renseignement qui suit, *via* plusieurs intermédiaires, la piste du chef d'Al-Qaïda. Un rôle récompensé par le Golden Globe de la Meilleure actrice en 2013. **Mercredi 7, Arte, 21 h 00**

La France a un incroyable talent ★★



Éric Antoine, Marianne James, Hélène Ségara et Sugar Sammy reviennent dans *La France à un incroyable talent*. Cette 21e saison change les règles : à partir des quarts de finale, les artistes se produiront en direct et les téléspectateurs pourront sauver leur candidat préféré. Le vote du public comptera à 50 % avec celui du jury lors des demi-finales, puis à 100 % lors de la finale. **Mercredi 7, M6, 21 h 10**

Opération spéciale : Loury Lag dans la peau d'un légionnaire ★★

Loury Lag intègre la célèbre Légion étrangère. Durant six jours, il a rejoint le 3e régiment étranger d'infanterie. Il a été formé dans le Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE), au cœur de la jungle guyanaise. Au-delà du défi physique, ce sportif accompli a dû se soumettre aux règles strictes de l'institution ainsi qu'à la hiérarchie. **Jeudi 8, RMC Découverte, 21 h 10**

Stillwater ★★

Librement inspiré de l'affaire Amanda Knox, ce film raconte l'histoire de Bill, un foreur américain devant quitter Stillwater, une bourgade du fin fond de l'Oklahoma, pour se rendre à Marseille. La raison de son périple ? Soutenir sa fille incarcérée pour un meurtre qu'elle affirme ne pas avoir commis. Sur place, il se retrouve désorienté par une culture dont il n'a pas les codes. Matt Damon fait équipe avec Camille Cottin dans ce drame très prenant. **Vendredi 9, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Hamnet


© 2025 Focus Features LLC.

Les Irlandais Paul Mescal et Jessie Buckley crèvent l'écran dans la peau de Shakespeare et de son épouse dans *Hamnet*, sacré Meilleur film dramatique aux Golden Globes. Direction l'Angleterre du XVIe siècle. Will, un précepteur sans le sou, rencontre la libre et fascinante Agnès. Profondément épris l'un de l'autre, ils se marient et fondent une famille. Alors que le dramaturge, encouragé par son épouse, part tenter sa chance à Londres, elle s'occupe de leurs trois enfants, jusqu'au jour où une terrible tragédie se produit…
La Chinoise Chloé Zhao, oscarisée en 2021 pour *Nomadland*, adapte le roman de Maggie O'Farrell, qui a imaginé comment la mort de son fils avait pu inspirer à l'auteur britannique *Hamlet*. Porté par un duo de comédiens talentueux et habités, ce drame propose une réflexion sur le deuil parental, les épreuves et les blessures d'un couple, ainsi que la force créative.

Mardi 6, Canal+, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *La Guerre d'Espagne : une Église, des mémoires* Pour les 90 ans de la guerre civile espagnole, ce documentaire nous invite à entrer dans l'histoire de ce conflit par le prisme de l'Église catholique. À l'époque, de nombreux religieux ont été tués. ***Lundi 5, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Objet de bureau	Classe privilégiée	Compagnie (abrév.)	Meurtrissure d'un fruit	Dans des noms de formats	Signalée	Type de normes	Dont le cœur est agité	N'avoir aucun sens
Napoléon en était un grand	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Doctrine hérétique →									
Modèle de douceur →					Promenade →				
					Convient				
Avant un ajout →			Consommé →		↓		Note	→	
			Clowns				Pus		
Mammifères marins →			↓				↓	Sorte de panier plat	
Que contracte l'émotion →						Prière →		↓	
						Gros plan			
Vaccin →				Monnaie →		↓			
				Filet					
Bœuf sauvage →				↓	Prénom →				
					Pratiques				
Difficile à comprendre →					↓			Cours d'eau	
Rend plus vif →							Participe →	↓	
							Bradype		
Chose sans importance →					Poisson marin →		↓		
Forme d'abandon →									

ANGE
BABIOLE
BOUCHERE
BRADEE
BRETAGNE
BROUSSE
CANDI
CAPITULE
CATI
CORRECTE
CRAINTIF
CREVETTE
CRINIERE
DELOGE
DEPENDRE
DRESSER
ECARTE
EGALER
ENTONNER
GRIMPANT
HEREDITE
IMPURE
INACTION
INFORMER
MOTIVEE
NATATION
PARIETALE
PEINDRE
POTERNE
REDOUTER
ROSIERE
ROUILLER
SANGLIER
SATIRE
TALENT
TERMINER
TUNER
TUTRICE
VITRIFIE

À découvrir : un mot de 8 lettres

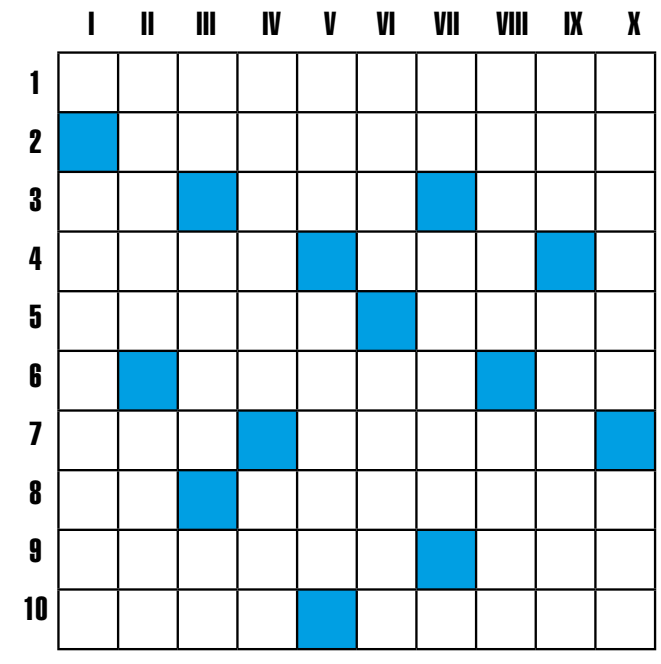
E	T	C	E	R	R	O	C	M	O	T	I	V	E	E
L	S	D	E	A	N	F	I	T	N	I	A	R	C	R
U	E	S	M	I	N	O	I	T	C	A	N	I	A	E
T	R	A	U	N	F	E	G	A	L	E	R	R	R	I
I	E	N	G	O	O	I	T	T	A	T	E	E	T	S
P	T	G	R	E	R	I	R	I	U	E	S	N	E	O
A	U	L	I	N	E	B	T	T	D	N	S	I	B	R
C	O	I	M	R	N	R	R	A	I	E	E	M	O	O
B	D	E	P	E	N	D	R	E	T	V	R	R	U	U
A	E	R	A	T	O	B	R	T	T	A	D	E	C	I
B	R	I	N	O	T	D	E	G	N	A	N	T	H	L
I	U	T	T	P	N	V	D	E	L	O	G	E	E	L
O	P	A	R	I	E	T	A	L	E	N	T	N	R	E
L	M	S	E	R	K	C	R	I	N	I	E	R	E	R
E	I	P	C	A	N	D	I	N	F	O	R	M	E	R

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
DANEMARK

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !



SU DO KU

7	9			8		4	6	3
6			7			8	1	
3		2			1	7		
8		3	6		4		5	
5		9	8	1	7			4
1	6	4	2					8
9		6		4	8	1		7
	1							
				7	6			9

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Le fait de jouer comme des enfants. **2.** Il n'ont de la bravoure que l'affectation. **3.** Fleuve de Russie. Héros de fables. Personnel. **4.** Production de la peau. Tonique. **5.** Prénom féminin. Marque l'opposition. **6.** Il domine la foule. Régal d'un berger. **7.** Préfixe. S'inscrivent en faux. **8.** Négation. Se dit d'un vent méditerranéen. **9.** Recouverte d'un métal inaltérable à l'air. Troublé. **10.** Ils sont cinq. Petit volcan émettant de la boue.

VERTICALEMENT

I. Ouvrages de verre d'un blanc laiteux. **II.** Tribune à l'entrée du chœur d'une église. Lieu. **III.** Possessif. Personnage de Shakespeare. Période. **IV.** Pays de Galilée. Ville d'Allemagne. **V.** Admirateur passionné. C'est un trésor. **VI.** Passe. Dont l'existence est contestée. **VII.** Saint, un évêque de Coutances. Presses. **VIII.** Hérétique. Maréchal de France. **IX.** Peut fendre un cœur de pierre. Objets de tabous. **X.** Œuvre maîtresse de Montaigne. Sans effets.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Battifolage.- **2.** Matamores. **3.** Ob. Ane. Ils.- **4.** Poil. Thé. **5.** Anaïs. Anti.- **6.** Géant. Os. **7.** Iso. Nient.- **8.** Ni. Etésien. **9.** Etamée. Emu.- **10.** Sens. Salse.

VERTICALEMENT
I. Opalines.- **II.** Ambon. Site. **III.** Ta. Iago. An.- **IV.** Italie. Ems. **V.** Fan. Santé.- **VI.** Omet. Nées. **VII.** Lô. Hâtes.- **VIII.** Aren. Niel. **IX.** Gel. Totems.- **X.** Essais. Nue.

Léon XIV De Paris à Lourdes et Metz, Léon XIV a prononcé des paroles fortes et multiplié les gestes doux qui ont touché le pays. Il a rassemblé les foules, parlé de foi, de fragilité et d'unité, mais aussi écouté les blessures de l'Église.

Un pape américain ravive l'espérance de la France

800.000 personnes en silence. À cet instant, sur les Champs-Élysées métamorphosés en nef à ciel ouvert, le silence domine. Et la France goûte cette quiétude. Celle d'une union de prière qui plane, apaisante, au-dessus des passions tristes de la campagne présidentielle. Une Concorde désarmée et désarmante, point d'orgue d'un voyage où, pendant quatre jours, il fut possible de parler de joie, de réclamer la paix et de se laisser attendrir devant des bébés bénis sans que personne n'y entende de la mièvrerie.

Le rappel des racines chrétiennes de la France

De fait à l'Élysée, Léon le discret s'est fait direct. Ses avertissements formulés en français devant le président de la République et 500 décideurs ont résonné bien au-delà du palais présidentiel : rappel des racines chrétiennes de la France, préoccupation devant *« une offre de mort programmée »*, plaidoyer pour l'enseignement catholique critiqué, mots forts aussi pour *« une juste laïcité »* qui ne doit pas considérer le chrétien engagé comme *« un prosélyte »*.

Le pape américain, bien au fait qu'il s'adresse à une nation sécularisée dans un État laïque, a interpellé la France non pas sur sa fidélité à son baptême mais en la prenant aux mots : *« Liberté, égalité, fraternité ». « Des exigences éthiques universelles »*, salue Léon XIV, qui pourraient un jour devenir simple slogan si les gouvernants cédaient à l'illusion d'une science toute-puissante, fermée aux lumières de la conscience.

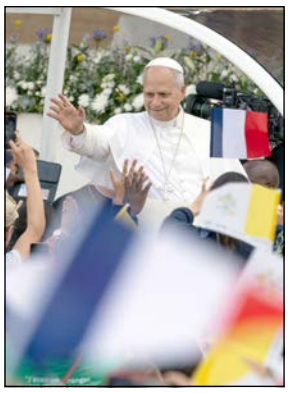
Après un discours à l'Unesco, Léon s'offre un bain d'âmes en papamobile. Aux côtés des fidèles, beaucoup de femmes et d'hommes éloignés de la pratique se sont déplacés. Comme un démenti sensible (et peut-être éphémère) à un tableau sociologique morose. À mesure que le catholicisme reculait en France, on observait la dérive de deux continents : les très fervents d'un côté, les indifférents de l'autre. Mais sur le passage de la papamobile, les visages racontent une autre histoire : celle des occasionnels, des chercheurs de sens, attachés à l'histoire d'une France chrétienne.

Au passage des voitures de la sécurité, la foule soudain frémit. La voiture blanche, le sourire de Léon. Christiane et son amie, la soixantaine, se remémorent l'instant dans un café du boulevard Montparnasse. Christiane est surprise d'avoir été si émue. En voyant le pape, cette ancienne assistante sociale, non pratiquante, a eu l'impression de replonger dans l'univers chaleureux de son enfance, de son éducation chez les religieuses, de la messe du dimanche en famille. *« La religion, c'était un joli prétexte d'unité familiale »*, dit-elle, l'air rêveur.

L'unité, justement. À Notre-Dame, Léon XIV n'y est pas allé par quatre chemins. Sur le parvis éclatant sous le soleil de cet été indien, un étonnant tableau de famille du catholicisme français se dessine. Ils sont 8.000 consacrés venus de toute la France écouter Léon. Enfants modèles ou rebelles du concile Vatican II, ils tournent ensemble leur regard vers l'homme en blanc. *« Faites donc passer la communion avec le successeur de Pierre et avec l'Église avant vos sensibilités personnelles, afin de cultiver l'unité du peuple de Dieu »*, leur lance Léon depuis l'ambon.

L'appel résonne particulièrement chez Dominique Paillard, laïque consacrée de la communauté apostolique Saint-François-Xavier. Engagée dans l'éducation des jeunes, à 72 ans, elle espérait une telle parole de communion, dans une Église qui se polarise. *« Léon ne demande pas l'unité à n'importe quel prix*, assure-t-elle. *Il a été très net, depuis le début de son pontificat, notamment vis-à-vis de la Fraternité Saint-Pie-X* (une fraternité intégriste qui a ordonné des évêques sans l'accord de Rome à l'été 2026, NDLR). *Il y a des choses non négociables. »*

Il est déjà l'heure de rallier Saint-Denis et son mythique Stade de France, à la rencontre des 80.000 jeunes de 17 à 35 ans venus découvrir leur nouveau pape. Presque par surprise, Léon XIV débarque en papamobile, s'offrant un tour de stade sous une clameur



Le 26 septembre 2026 à Paris. *MAXPPP - Stéphane Geufroi*

assourdissante et une musique de péplum. Dans la fosse, la génération Léon se déplace en vagues vers son pape. Sur la même rangée, le député européen François-Xavier Bellamy (LR) chante à l'unisson des jeunes, Bally Bagayoko, maire (LFI) de Saint-Denis, s'enflamme à chaque mention de la ville et filme frénétiquement, tandis que le cardinal François Bustillo, évêque d'Ajaccio, profite du spectacle. Une France plurielle qui, le temps d'un soir, communie à la même joie. Enfin !

Les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux

L'objectif de cette veillée est limpide : réveiller l'histoire sainte de la France, la remettre en marche. *« Vous êtes les saints de France »*, lance Léon XIV aux 80.000 jeunes. *« C'est très osé de sa part, mais quelle confiance le pape nous fait à travers ces paroles ! »*, réagit Clément, membre de la Jeunesse dominicaine. Des mots qui résonnent en lui comme un appel à ouvrir plus large les portes de l'Église, tandis que, plus tôt à Notre-Dame, Léon XIV avait mis en garde contre la tentation contre-culturelle : *« La communauté chrétienne ne constitue pas un refuge dans lequel on se replierait pour se protéger de son époque. »*

De toute façon, au Stade de France, *« l'époque »* est partout. C'est Kadira, 20 ans, convertie de l'islam il y a cinq ans, réprouvée par sa famille pour son choix. Elle est venue chercher chez le pape *« la force et de l'espérance »*, alors que la dégradation de ses liens familiaux la mine. C'est aussi Sabrina, 44 ans, d'origine portugaise, qui accompagne son fils Lucas, 19 ans, handicapé depuis la naissance à cause d'un syndrome d'hydrocéphalie. *« C'est une telle fierté d'avoir pu emmener Lucas qui, malgré son handicap, est capable d'être ici avec tous les autres jeunes de son âge. »* Avec 80.000 jeunes devant lui, l'occasion était trop belle pour ne pas lancer un appel aux vocations sacerdotales. *« L'Église en France a tant besoin de vous »*, leur lance Léon XIV, alors que seulement 90 prêtres ont été ordonnés l'an dernier.

Le lendemain à la Concorde, les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux, bien plus que pour Benoît XVI en 2008, qui rassembla 300.000 personnes. *« La vache, ça fait longtemps qu'on n'avait pas vu ça ! Mais ils se cachent où, ces gens-là, le reste de l'année, ils vont où à l'Église ? »*, rigole Gwenaëlle. Les chiffres et la ferveur rappellent la force de mobilisation d'une Église certes minoritaire mais qui, alors que disparaît l'évidence chrétienne, n'hésite plus à se rendre visible. Et surtout aime se rassembler. Là, le pape veut prolonger l'histoire et enjoint aux Français de devenir *« missionnaires »*. Avec des accents quasi évangéliques, Léon XIV *« prie pour que l'eau vive de l'Esprit Saint se répande sur toute la France »*.

Un implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie

Le voyage n'est pas terminé et certaines images sont déjà mythiques : celles des drones montrant des pèlerins à perte de vue sur des kilomètres d'avenues parisiennes. Mais un cliché, qui fait rapidement le tour de France, saisit la profondeur du message chrétien. On tend à Léon XIV, pour une bénédiction, une petite fille polyhandicapée en robe bleue. Une main posée sur ses cheveux, il la regarde intensément tandis qu'elle renverse la tête, le regard tourné vers l'infini, la bouche entrouverte. Une *pietà* moderne qui dit plus fort que les mots ce que le pape est venu rappeler : la fragilité humaine ne peut jamais être supprimée car elle est l'un des lieux privilégiés où Dieu vient à la rencontre des hommes. *« Ce n'est pas seulement notre famille qui reçoit cette bénédiction, c'est toute une humanité mise de côté depuis tant d'années »*, commentera, bouleversée, la mère de la fillette, Clotilde Noël, fondatrice de l'association Tombée du Nid, auprès de BFMTV.

Une image qui préfigure, après la démonstration de foi parisienne, son implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie à Lourdes. Il est 20 heures ce samedi 26 septembre. Le pape, pèlerin parmi les pèlerins, rejoint la grotte à pied. Sous l'effigie de la Vierge, il s'agenouille, puis pose sa main contre la pierre. Il gagne l'endroit où l'eau miraculeuse coule et s'y attarde. Et c'est avec des mots très clairs qu'il dira le lendemain son opposition totale à des législations *« légales »*, mais *« pas forcément morales »*, permettant une *« aide à mourir »*, alors que la France a récemment voté la possibilité, sous certaines circonstances, d'avoir recours à une euthanasie ou une assistance au suicide.

Une parole qui agit comme un baume pour tant de malades et de soignants engagés dans les soins palliatifs, présents sur la prairie du sanctuaire qui a accueilli 150.000 pèlerins. Parmi ceux qui avaient besoin de ces mots, l'homme qui a prêché pendant des mois dans le désert, jusqu'à l'épuisement, la parole de l'Église auprès des médias et des politiques : Mgr Matthieu Rougé. En direct sur RCF, dimanche 27 septembre, la voix d'habitude si maîtrisée de l'évêque de Nanterre, héraut de l'épiscopat sur ces sujets éthiques, se brise : *« J'ai été très impliqué dans ce débat… Parfois en me demandant si je ne l'étais pas trop… C'est un encouragement formidable. »*

À l'écoute des victimes de Bétharram

À Lourdes Léon XIV n'est pas seulement celui que l'on vient écouter. Il lui faut entendre ceux que l'Église a blessés, parfois détruits. La rencontre avec des personnes victimes de violences sexuelles au sein de l'Église a lieu, dimanche 27 septembre. Une entrevue à huis clos où Léon XIV a notamment écouté des victimes de Bétharram, du père Preynat et de l'abbé Pierre. *« Dialoguer ne signifie pas cautionner. Être reçu ne signifie pas renoncer à notre exigence »*, avaient prévenu en amont les personnes victimes.

À la sortie d'un rendez-vous de deux heures, elles témoignent avoir reçu des paroles qu'elles n'attendaient plus du Vatican. Selon ces sept personnes violentées dans l'enfance, Léon XIV a reconnu devant elles le caractère *« systémique »* des violences sexuelles dans l'Église. Plusieurs disent n'avoir que rarement trouvé une écoute aussi profonde. Ils décrivent un Léon XIV déterminé, mais *« pas dupe »* de l'ampleur du chemin à parcourir.

Enfin, Léon XIV a rencontré à Metz une autre réalité. Alors qu'il ne s'était pas rendu à la messe de la Concorde, le président de la République était présent à la célébration dans la cathédrale de Metz, lundi 28 septembre. Quelques heures plus tôt, un Emmanuel Macron très en verve avait lancé cette antienne en forme de conclusion : *« On dira désormais « heureux comme Léon en France ! » »* Satisfait aussi que Léon ait abordé un sujet qui lui est cher : l'Union européenne et la paix sur le continent. Attaché aux racines chrétiennes de l'Europe comme à sa longue tradition hospitalière, il a souligné combien le Vieux Continent, malgré ses fractures, peut être *« un modèle de coexistence pacifique »* entre les nations. Il n'a pas livré de recettes mais une méthode, en forme de photo de famille : lui, en soutane blanche, souriant, au milieu des responsables des cultes du pays, sur le parvis des Droits-de-l'homme devant le Centre des congrès Robert-Schuman de Metz. Pour que la France, minée par ses doutes, sa dénatalité et ses querelles identitaires, *« ait la vie »*.

Héloïse de NEUVILLE avec Malo TRESCA, Marguerite de LASA, Céline HOYEAU, Mikael CORRE et Gonzague de PONTAC

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL